

Le gouvernement de la C.-B. serait au bord de la faillite

VANCOUVER. — Un journal de Vancouver prétend que le gouvernement fédéral de la Colombie-Britannique a échappé au désastre financier à au moins trois occasions au cours du dernier mois.

"The Province" précise que dans les milieux financiers de Toronto, Montréal et Ottawa, tant chez les banquiers, les courtiers en placements que les autorités gouvernementales, on a été unanime à reconnaître les extrêmes difficultés financières du gouvernement de M. Bennett.

"La situation est à ce point critique, ajoute le journal, que M. Bennett a perdu tout contrôle sur les affaires financières du gouvernement. Il a notamment eu recours à des emprunts de l'ordre de \$125,000,000 à \$150,000,000 auprès de trois banques à charte du Canada, afin de permettre au gouvernement de se maintenir."

De l'avis des hommes d'affaires de l'est du pays, les difficultés de la Colombie-Britannique viendraient de mauvais calculs financiers et d'une mauvaise administration qui ont plongé le crédit de cette province au niveau le plus bas au Canada.

Selon "The Province", l'état actuel des choses vient de ce qu'un grand nombre de personnes qui détiennent des obligations du gouvernement fédéral, à un taux d'intérêt plus élevé, à un taux d'intérêt plus élevé. La difficulté fut contournée par un appel du gouvernement en vue du remboursement d'obligations pour une valeur de \$340,000,000 de la compagnie B.C. Electric, par suite de l'établissement de cette firme d'électricité.

Ces obligations ont été garanties par la Banque canadienne impériale de commerce, ajoute le journal. Mais la Banque n'a pas pu rembourser une somme de \$13,000,000 sur des billets à court terme d'agences provinciales qui étaient également dus.

C'est alors, toujours selon "The Province", que M. Bennett a recueilli tout le compte rendu du gouvernement pouvait disposer, soit environ \$10,000,000, à la vente de actions et des obligations que détenait le trésor provincial sur des valeurs.

Voir page 2: Le gouvernement



Lord Taylor, qui contribua à mettre au point le service national de santé en Grande-Bretagne, est intervenu avec succès dans le différend de la Saskatchewan. (Photo UPI)

Saskatchewan: le règlement interviendrait aujourd'hui

SASKATOON. — L'exécutif du Collège des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan s'est réuni à huis clos hier, de toute évidence pour discuter des amendements à la loi d'assurance-soins médicaux proposés par le gouvernement de la province.

Lord Taylor, spécialiste britannique des programmes d'assurance-santé, qui tente d'agir en médiateur, a déclaré qu'il avait obtenu du Collège l'assurance qu'une décision serait prise en fin d'après-midi, hier.

A 9 heures, heure de Montréal, le Collège n'avait encore fait aucune déclaration, même si celle-ci devait venir vers six heures, au plus tard.

Lord Taylor, qui a été le principal architecte du plan d'assurance-santé en Grande-Bretagne, devait quitter la Saskatchewan en fin de semaine mais il a consenti à demeurer une journée de plus, à la demande même du président du Collège des médecins, le Dr Dalglish.

Après cinq jours de négociations intenses de part et d'autre, les représentants du gouvernement et ceux du Collège se sont rencontrés samedi pour la première fois depuis la mise en vigueur du programme, le 1er juillet.

Lord Taylor a dit hier que "des détails finaux mais compliqués" restaient encore à régler. Il n'a pas voulu préciser la nature de ces détails.

Les négociations entre le gouvernement et les médecins ont pris fin, sur l'assentiment des deux parties, vers 1h30, dimanche matin. Aucune déclaration n'a été faite sur les progrès qui auraient pu être enregistrés durant les entretiens.

Les dirigeants du Collège se sont réunis durant deux heures et demie, hier, apparemment pour étudier la nouvelle législation gouvernementale tendant à amender la loi d'assurance médicale. Cette réunion a pris fin vers une heure hier après-midi et un porte-parole a laissé entendre qu'elle reprendrait une heure plus tard.

Avant la fin des négociations, deux avocats du gouvernement ont rencontré les dirigeants du Collège. Des informateurs ont fait savoir que la réunion avait été une ultime tentative d'apporter certains changements à la loi d'assurance-santé qui soient acceptables par les médecins.

Lord Taylor a présidé à la séance de négociations. Peu au-

paravant, nombreux se disaient optimistes, surtout à cause de l'invitation faite par le Dr Dalglish à Lord Taylor à rester en Saskatchewan toute la journée de plus. Le médiateur anglais avait fait ses malles samedi soir mais il a décidé de ne pas partir lorsque le Dr Dalglish lui a dit que dimanche soir, une décision définitive serait rendue par le Collège.

Lord Taylor a fait savoir que si le Collège n'avait pas pris de décision vers 6 heures hier soir, heure de Saskatoon, il quitterait la ville.

A 8 heures, hier soir, un messenger est arrivé au bureau du Collège des médecins, porteur d'un message du cabinet Lloyd et est reparti peu après avec une réponse des médecins. C'était le troisième voyage du messenger en deux heures et demie. Plusieurs ministres de M. Lloyd étaient réunis dans une chambre d'hôtel, à quelque trois coins de rue du Medical Art Building où se trouvaient les dirigeants du Collège.

Le groupe de M. Lloyd devait quitter Regina samedi soir. Les ministres du gouvernement s'étaient rendus à Saskatoon.

Voir à la page 2: SASKATCHEWAN: LE REGLEMENT

Lord Taylor, principal médiateur

SASKATOON. — Pendant cinq jours, Lord Taylor a travaillé sans relâche afin de trouver un terrain d'entente entre le gouvernement de la Saskatchewan et le Collège des médecins et chirurgiens de cette province.

Il n'a jamais été confirmé officiellement dans ses fonctions de médiateur. Invité par le gouvernement néo-démocrate à venir de Grande-Bretagne pour étudier la situation dans l'espoir qu'il trouverait une solution au conflit, Lord Taylor a travaillé presque 24 heures par jour depuis qu'il est à Saskatoon, soit depuis mardi.

Prendant ici et là un peu de temps pour manger et dormir, il a rencontré tour à tour à plusieurs reprises des représentants du gouvernement et du Collège des médecins. Sa présence est déjà devenue familière sur l'allée qui longe la rivière Saskatchewan, tant il a fait le trajet entre le Medical Art Building et les quartiers généraux du gouvernement, établis à l'hôtel Bessborough, trois coins de rue plus loin.

Lord Taylor a également eu de longs entretiens avec le Dr Graham Clarkson, directeur



exécutif de la Commission d'assurance-santé, principal responsable de l'application du programme. (Photo ci-contre). L'éminent médecin britannique a pour l'instant deux ambitions: d'abord régler le conflit médical, ensuite mettre ses talents de pécher à l'épreuve dans quelque lac retiré de la Saskatchewan.

Belgique: incidents entre Flamands et Wallons

ANVERS, Belgique. — Des Flamands d'Anvers ont fait irruption hier dans l'église du Saint-Esprit, au moment où le prêtre commençait à pro-

noncer le prône en français. Dans ce grand port de Belgique, dont la majorité de la population est flamande, le sermon est donné en français dans cette seule église. La police est intervenue au cours de l'altercation entre fidèles de langue française qui assaillaient à la messe et les manifestants flamands qui hurlaient des injures.

Six personnes ont été appréhendées, dont la plupart font partie du parti extrémiste flamand Volksunie.

Les anciens combattants ont organisé près de l'église une manifestation de protestation contre le parti Volksunie dont les membres, soutiennent-ils, ont collaboré avec les nazis au cours de la guerre. Des incidents ont eu lieu tous les dimanches depuis plusieurs semaines près de l'église.

La Belgique est un pays officiellement bilingue qu'habitent les Wallons de langue française au sud et les Flamands, au nord. Des extrémistes dans les deux parties du pays rejettent l'usage de l'autre langue officielle.

Le bon sens finit par l'emporter!

De notre correspondant dans l'Ouest, Jacques Ouvrard

PRINCE-ALBERT. — Que le gouvernement et les médecins de la Saskatchewan soient parvenus à un accord, rien de plus naturel. On écrira certainement cela, après coup. Lorsque cet accord aura été cémenté par le vote des amendements appropriés à la législation de base, chacune des parties chantera victoire. Et ces chants de victoire seront justifiés d'un côté comme de l'autre, car l'évolution des sociétés modernes, des démocraties tout particulièrement, est-elle autre chose, en fait, qu'une succession de compromis? Ne citons qu'un exemple dans notre pays: l'assurance-hospitalisation, à l'origine de laquelle on trouve justement la province de la Saskatchewan, assurance-hospitalisation qu'aucun Canadien, certes, ne songe à rejeter aujourd'hui mais qui ne fut pas établie sans heurt, à l'ensemble du pays.

Le docteur Dalglish a renoncé à exiger que la loi soit abrogée avant que le Collège des médecins ne consente à discuter avec le gouvernement. Pouvait-il espérer vraiment que le gouvernement s'incline devant un tel ultimatum? Il est bien certain que l'influence de ceux, parmi les médecins canadiens, qui ont compris que l'établissement de l'ensemble des soins médicaux devait obligatoirement se faire, tôt ou tard, il est bien certain que cette influence a grandi, jour après jour, depuis le 1er juillet. Le corps médical qui a battu T. C. Douglas, le 14 juin — un médecin de Manitoba, mais déclarait deux jours après les élections: "Nous l'avons eu" — espérait garder ses privilèges et prérogatives pendant quelques années. Au service des citoyens de son pays, le médecin a été dans cinquante pays du monde, libéré de ses considérations matérielles en ce qui concerne ses rapports avec le malade. Il ne s'agissait donc en fait que de se ménager un répit.

Manquant de confiance envers le gouvernement Lloyd, les médecins de la Saskatchewan ou encore peut-être ceux-là qui n'étaient pas des médecins mais qui s'en sont faits les champions au sein des comités "Gardons nos médecins", lisant entre les lignes de la loi et plus particulièrement de certains de ses articles, croient y découvrir maints pièges: le contrôle de la profession médicale contenu en puissance dans cette loi est intolérable, les diagnostics peuvent être dévoilés à tout un chacun, autant de choses qui pourraient se produire en mettant les choses au pire.

Pour le gouvernement — et encore plus, bien sûr, pour le néo-démocrate des groupes locaux, le médecin est un être intraitable, défendant certains principes vieux jeu, un paternalisme que rejettent tout particulièrement les jeunes na-

Voir page 2: Le bon sens

Le Canada proposerait une solution permanente au problème financier des Nations Unies

OTTAWA. — Il est possible que le Canada propose une solution permanente au problème financier des Nations Unies, à la prochaine assemblée générale de cet organisme. C'est ce qu'a déclaré en fin de semaine, le ministre canadien des affaires étrangères qui a précisé que la proposition canadienne serait fondée sur une décision rendue vendredi par la Cour internationale de La Haye.

Dans une déclaration remise en fin de journée, samedi, M. Green s'est dit satisfait d'une opinion émise par la Cour selon laquelle tous les pays membres des Nations Unies sont solidaires dans le financement des opérations de paix au Congo et au Moyen-Orient.

M. Green, qui se trouve présentement à Genève, a dit que le jugement du haut tribunal constitue une base solide à partir de laquelle une solution permanente peut être trouvée au financement,

lors de la 17ème session de l'Assemblée générale de l'ONU.

A la dernière assemblée, le Canada et neuf autres pays ont présenté une résolution demandant l'avis de la Cour internationale sur la question. Neuf des 14 juges de la cour se sont prononcés en faveur de la responsabilité collective des pays; un juge de l'Union soviétique se trouvait au nombre de ceux qui se sont prononcés contre. L'Union soviétique a fait savoir à l'avance qu'elle ne se soumettrait pas à la décision du tribunal. Plusieurs autres pays ont également refusé de défrayer les opérations de paix au Congo et au Moyen-Orient.

Le point de vue canadien a été exprimé devant la cour par M. Marcel Cadieux, sous-secrétaire adjoint des affaires étrangères. Il a déclaré que tous les pays membres de l'O.N.U. ont la responsabilité collective de payer les frais et doivent le faire, sous peine de se voir refuser le droit de vote en assemblée générale.

Le Canada a acheté pour \$6,240,000 d'obligations des Nations Unies qui en ont émis pour \$200,000,000 afin de défrayer les opérations de paix au Congo et au Moyen-Orient.

Le point de vue canadien a été exprimé devant la cour par M. Marcel Cadieux, sous-secrétaire adjoint des affaires étrangères. Il a déclaré que tous les pays membres de l'O.N.U. ont la responsabilité collective de payer les frais et doivent le faire, sous peine de se voir refuser le droit de vote en assemblée générale.

Le Canada a acheté pour \$6,240,000 d'obligations des Nations Unies qui en ont émis pour \$200,000,000 afin de défrayer les opérations de paix au Congo et au Moyen-Orient.



M. Green

URSS: reprise des essais H pour améliorer la fusée antimissile

MOSCOU. — L'Union soviétique a annoncé samedi qu'elle effectuerait une nouvelle série d'essais nucléaires qui, au dire des observateurs occidentaux, auraient pour objectif principal le perfectionnement de la fusée antimissile que la Russie prétend avoir mise au point l'automne dernier.

Le communiqué, qui ne fait mention d'aucune date pour le début de ces expériences, ajoute que la Russie utiliserait les engins les plus perfectionnés dans cette série, qu'elle déclare être la réponse aux derniers essais américains effectués dans le Pacifique.

On y rappelle que le premier ministre Khrouchtchev a déclaré la semaine dernière à un groupe de journalistes américains que l'Union soviétique possède une fusée antimissile "qui peut atteindre une mou-

che dans l'espace extra-atmosphérique".

Entre temps, un autre fait important est survenu dans l'après course aux armements que se livrent l'Est et l'Ouest. En effet, l'Union soviétique a révélé certains indices tendant à faire croire qu'elle a mis au point une fusée pouvant être lancée de sous-marins submergés tout comme le missile américain Polaris, qui a subi son premier essai fructueux en 1950.

Il n'y a aucune raison de douter du bien-fondé de la prétention russe, disent les spécialistes occidentaux.

Ces experts notent que si l'Union soviétique possède depuis déjà trois ou quatre ans des sous-marins dotés de missiles, tout porte à croire par ailleurs que leur lancement ne pouvait se faire qu'en surface.

Notant l'intention de l'URSS de reprendre ses essais nucléaires et sa prétention d'être en possession d'une fusée antimissile et d'une autre de type Polaris, les observateurs rappellent également la déclaration de "K" aux journalistes américains.

BOMBES H

TOKYO. — Le premier ministre du Japon, M. Ikeda, a déclaré que son pays "ne posséderait aucune arme nucléaire tant que le régime Ikeda sera au pouvoir". Au cours d'une conférence, le premier ministre a ajouté que "quelle que soit l'opinion d'autres puissances", il se refusait à équiper le Japon d'engins atomiques. Il répondait alors à une déclaration d'un ancien premier ministre japonais, M. Yoshida, qui prétendait que le Japon devrait peut-être se résoudre à avoir des armements nucléaires si sa défense contre le communisme l'exigeait.

Le traité de neutralité du Laos est signé aujourd'hui

GENEVE. — La conférence des 14 nations sur le Laos a approuvé samedi à l'unanimité le texte d'un accord garantissant la neutralité et l'indépendance du petit royaume du sud-est asiatique.

Il ne reste maintenant que la cérémonie de signature des documents qui donneront force de loi à l'accord, intervenu après 14 mois de session. Ces documents seront signés aujourd'hui par les 14 nations dont la France, l'Angleterre, les Etats-Unis ainsi que l'Union soviétique et la Chine communiste.

Au cours de la dernière séance de la conférence, le ministre des Affaires étrangères du Canada, M. Howard Green, a déclaré que toute violation de cet accord mettrait en danger la paix mondiale. M. Green a affirmé que le Canada, membre de la Commission internationale de contrôle, fera tout en son pouvoir pour

Voir page 2: Le traité



Robichaud: pas d'intégration

ST-JEAN, T.-N. — Le premier ministre Robichaud, du Nouveau-Brunswick, a déclaré hier qu'il n'envisage pas une union plus étroite des provinces de l'Atlantique. Il a précisé au cours d'une entrevue, la veille de la réunion d'une journée des premiers ministres des provinces maritimes, qu'il croit désirable une amalgamation économique des provinces de l'Atlantique, pourvu que chaque province conserve une identité propre.

M. Robichaud a noté en réponse à une question que les divers partis qui représentent les premiers ministres des quatre provinces ne les empêchent pas de voir les choses sous le même angle; nous abordons les problèmes tels qu'ils se présentent, a dit le premier ministre.

Les chefs des provinces atlantiques cherchent à résoudre leurs problèmes

ST-JEAN, Terre-Neuve. — Les premiers ministres des provinces maritimes se penchent de nouveau aujourd'hui, comme ils le font chaque année, sur un problème de vieille date, celui des progrès économiques de la région de l'Atlantique. Le premier ministre Shaw, de l'Île-du-Prince-Édouard, souffre d'une maladie intestinale et ne prend pas part à la réunion. Deux de ses ministres, le secrétaire provincial, M. Davis Stewart et le trésorier de la province, M. Melvin McQuaid, le remplacent.

L'entretien à huis clos ne suit pas d'ordre du jour défini, mais, selon la pratique établie lors de réunions analogues, les problèmes économiques domineront. La coopération entre les quatre provinces par le moyen d'une législation uniforme dans des domaines tels que la voirie et l'éducation serait abordée. Les premiers ministres tiennent leur conférence à l'automne, généralement, à la suite de la réunion du Conseil économique des provinces de l'Atlantique. Les premiers ministres ont noté que leur entretien deux semaines seulement avant la réunion des premiers ministres des dix provinces à Victoria, C.-B., est seulement une coïncidence.

Il ne faut pas y voir l'indication que les quatre provinces forment bloc à Victoria, a-t-on commenté.

Le Conseil économique des provinces de l'Atlantique ne

participe pas directement à la réunion d'aujourd'hui. Ses directeurs ont fait parvenir aux premiers ministres un court mémoire dans lequel ils leur recommandent de poursuivre leurs efforts en vue de convaincre le gouvernement fédéral de la nécessité d'établir un fonds d'industrialisation pour toutes les provinces de l'Atlantique et de la formation d'une Commission des aménagements régionaux.

Les paiements de péréquation consentis par Ottawa aux provinces de l'Atlantique seraient également objet de discussion. L'Ile-du-Prince-Édouard a tenté avec beaucoup d'insistance d'obtenir plus que sa part de dix p.c. des \$35,000,000 versés par le gouvernement fédéral aux provinces de l'Atlantique chaque année, mais sans succès, à tel point que cette province considère son intervention close.

Une déclaration du premier ministre Smallwood, de Terre-Neuve, laisse prévoir que la discussion entre les premiers ministres porte aujourd'hui sur des problèmes régionaux et les questions particulières à une province n'y entreront pas. Toutefois, le premier ministre Robichaud, du Nouveau-Brunswick, ne manquera pas de souligner de nouveau qu'il n'est pas satisfait des paiements de péréquation, si le problème des ententes fiscales avec Ottawa devient sujet de discussion. Une déclaration sera remise à la presse en fin d'après-midi.

L'IATA se prononce sur les normes de l'avion supersonique commercial

L'Association du transport aérien international (IATA) a fait parvenir aux gouvernements, aux constructeurs et autres personnes et organisations susceptibles d'être intéressées une déclaration de ce que les compagnies aériennes considèrent comme "les caractéristiques nécessaires et indispensables" pour tout avion supersonique conçu pour le transport commercial.

Cette déclaration énonce dix facteurs qui sont à la base de la sécurité, de la compatibilité d'exploitation et de l'efficacité, tels qu'ils ont été établis par les experts du comité technique de l'IATA et ratifiés par le comité exécutif de l'association.

Cette déclaration insiste également sur le besoin de limiter le bruit aux alentours des aéroports et tout au long des routes aériennes des transports supersoniques.

Sir William P. Hildred, Directeur Général de l'IATA, a souligné que, pour la première fois, les compagnies aériennes se sont associées sur le plan international pour définir les paramètres acceptables d'un nouvel avion de transport avant qu'il ne soit dessiné.

Il a précisé en outre que cette déclaration n'engage ni

rien l'IATA ni ses 93 compagnies membres quant à la nécessité ou la possibilité du transport supersonique et que chaque compagnie doit prendre ses propres décisions, lorsqu'un tel avion sera offert.

"Nous pensons cependant que cette déclaration sera considérée comme un effort fait par les compagnies aériennes pour contribuer d'une manière positive au développement d'un avion supersonique viable, que les transporteurs pourront intégrer dans leurs opérations et faire voler avec le succès financier qui est vital pour eux, de même que pour les constructeurs et les gouvernements."

Cette déclaration est basée sur des examens approfondis de tous les aspects du transport aérien à des vitesses plus rapides que le son qui ont eu lieu à Montréal, au cours du Symposium IATA du transport aérien supersonique, en avril 1961, et des études qui en ont découlé par le comité technique et son comité spécial consultatif supersonique.

Le gouvernement...

(Suite de la première page)

leurs qui n'étaient pas de la Colombie-Britannique, notamment l'Hydro-Québec (\$5,000,000), s'est vu refuser du crédit pour \$50,000,000 à la Banque royale du Canada et à la Banque de Montréal et a tenté en vain d'emprunter sur le marché américain.

M. Bennett jura sur le journal, à ce moment-là, élevé le taux d'intérêt de quatre à cinq pour cent sur les obligations au pair, autorisa l'émission d'obligations à court terme pour une valeur de \$18,000,000, ralentit le paiement de factures, depuis longtemps, et a réduit les programmes de dépenses capitales.

A la suite d'entrevues à Toronto, la Banque Toronto-Dominion aurait alors consenti à faire crédit au gouvernement de Victoria, en échange du compte de banque de la Pacific Great Eastern Railway, compagnie gouvernementale, jusque là détenu par la Banque impériale et la Banque de Nova Scotia, du compte de banque de la B.C. Toll Bridge Authority et d'une émission d'obligations à court terme pour un montant de \$15,000,000.

"The Province" ajoute que M. Bennett fera face à une autre crise, le 1er août, lorsque viendra le temps de payer l'intérêt sur les obligations au pair.

Selon le journal, le gouvernement devra rembourser pour \$35,000,000 de ces obligations une fois que l'intérêt aura été payé.

Air-Canada : réduction des tarifs sur les bagages

Air-Canada vient d'annoncer une réduction de tarifs sur les excédents de bagages, applicable sur tout son réseau. Calculée d'après les taux de fret et destinée à diminuer les dépenses des passagers voyageant avec plusieurs pièces de bagage, cette mesure réduira de 50 pour cent, dans la plupart des cas, le coût de l'excédent. Par exemple, un passager ayant 80 livres de surplus entre Montréal et Toronto paiera \$4.00 au lieu de \$9.60. Dans tous les cas ses bagages seront placés à bord du même avion que le passager. Les passagers d'Air-Canada ont droit à une franchise de 44 livres de bagages en classe économique et de 66 en première.

en bref

La Plaza St-Hubert

Lors de leur récente assemblée annuelle les marchands de la Plaza St-Hubert ont élu monsieur Jean-C. LeBlanc, détaillant de meubles, à la présidence de cette association. L'exécutif comprend aussi le président ex-officio M. Arthur Boldman (LaJeunesse & Lina), Mlle Marguerite Lapointe (Mason Corbell Ltee), Marcel Laforest (Nap. Laforest & Fils Ltee), François La Salle (F.X. La Salle & Fils Inc.), Sydney Gasco (A. Gasco Inc.) et Robert Sauvé (Sauvé & Mongeau Ltee.).

Des fauteuils pour le "Père Nouvel"

Le bac "Père Nouvel", traversier qui relie Pointe-aux-Trembles à LaSalle, est maintenant équipé de fauteuils de Viscount, que la Société Air-Canada avait en surplus. Le "Père Nouvel" appartient à la compagnie de navigation Nord-Sud Ltee et peut transporter 400 passagers, 160 automobiles et un équipage de 50 personnes.

Nouveaux contrats de l'Hydro-Québec

La Commission hydro-électrique de Québec vient d'accorder à plusieurs compagnies de Montréal des contrats d'une somme globale de plus de \$300,000 pour l'achat de camions, roulettes et voitures automobiles. A la suite de l'étude de soumissions, Chevrolet Motor Sales Ltd. procurent 19 camions à benne et 23 camions à plate-forme à la commission pour un montant de \$182,328.75. De son côté, Jack Mignault Ltee fournira 11 roulettes de deux grandes roues au prix de \$65,525. Enfin Jarry et Frères Ltee procurent 27 voitures automobiles Ford, de type sedan à quatre portes, avec l'équipement requis par la commission, au prix de \$35,212.30.

Accident dû à un manque d'expérience

GRANBY — Une enquête menée par une commission du ministère des transports a permis de conclure à la mort accidentelle des deux personnes impliquées dans un accident d'avion survenu le 7 juillet à Granby.

MM. Roland Roux, pilote, et René Tanguay, tous deux de Drummondville et âgés respectivement de 28 et 35 ans, venaient de décoller quand ils se sont abattus sur la piste et ont trouvé une mort immédiate.

La commission d'enquête a inclus, dans ses conclusions, "le manque d'expérience du pilote pour ce genre d'appareil".

De Russie, des obus !

TORONTO. — Il y a du fer derrière le rideau de fer. Et du plomb aussi. C'est ce que les ouvriers de la British Motor Corporation viennent de découvrir à leurs dépens.

Récemment, des ouvriers travaillant à la scierie de la succursale commerciale des automobiles BMC Morris, à Birmingham, procédaient au déchargement de lourdes planches venant de Russie. L'opération terminée, ils entreprirent de les couper, lorsque, à leur étonnement, les scies s'arrêtèrent avec un grincement significatif et refusèrent d'aller plus loin.

Après recherches, on découvrit que les objets du délit étaient des balles et des éclats d'obus — tirés vraisemblablement 20 ans plus tôt — et qui étaient logés dans le bois. Les arbres avaient manifestement poussé sur un champ de bataille, dissimulant en grandissant toute trace de métal.

Dans un autre envoi de bois tendres venant de Russie, les scieurs découvrirent aussi une pièce retournant toute une rangée de balles, tirées probablement par une mitrailleuse.

Ben Khedda n'a pas compris...

(Suite de la première page)

tique intérieure seront dorénavant prises par un "bureau politique" de 8 membres.

Ce bureau politique, et Ben Khedda le sait, doit préparer les futures élections générales d'où sortira la Constituante algérienne. Il ne reste alors au président du GPRA, s'il veut conserver ses prérogatives, qu'à quitter la réunion afin d'empêcher la désignation des membres du bureau. Ce qu'il fait dans un geste dramatique, suspendant du même coup les travaux du CNRA.

Le principe du bureau politique est cependant admis, ce qui fera dire quelques jours plus tard à Benbella que son adversaire a agi illégalement en limogeant le chef d'état-major rebelle.

Benbella a raison puisque Ben Khedda n'a plus les pouvoirs de régie interne.

Minoritaire au sein du parlement qui l'avait mis à la tête du GPRA, Ben Khedda gagne cependant triomphalement Alger et s'y installe sans pour autant gouverner, puisque c'est toujours à l'exécutif provisoire qu'incombe la tâche de diriger le pays jusqu'aux élections.

Puisque ni l'un ni l'autre n'est encore au pouvoir, pourquoi accorder tant d'importance au bureau politique? Simplement parce que ce bureau politique contrôlera l'unique parti algérien qui présentera des candidats à ces élections, le Front de libération nationale. Et enfin parce que Benbella veut tirer tout le bénéfice possible de l'erreur tactique de Ben Khedda, son adversaire no 1, qui a quitté imprudemment le chemin de la "légalité".

Le bon sens...

(Suite de la première page)

tions. On comprend que dans un tel climat, aucune discussion sérieuse n'ait pu avoir lieu.

A l'opposé de l'entêtement aveugle du docteur "en vacances", alors que son collègue travaille gratuitement de 15 à 20 heures par jour pour que les malades ne soient pas en fin de compte victimes d'une évolution difficile à accepter, on trouve le sectarisme du militant socialiste. Il s'est fait jour à Saskatoon, dans quelques résolutions déposées sur le bureau du congrès provincial du Nouveau parti démocratique.

Pour écarter le monopole de l'attribution des permis qui accorde à un docteur le droit d'exercer dans la province.

Plusieurs ont regretté qu'on "n'ait pas lavé son linge sale en famille" et que tout le problème ait été exposé à l'Association médicale britannique. Certains ont reproché à T. C. Douglas, pourtant ardent partisan du rapatriement de la constitution, d'avoir exporté nos problèmes internes.

Ce même reproche, s'il fallait le faire au gouvernement Lloyd, devrait être adressé aussi au comité "Gardons nos médecins" qui a senti le besoin de se "justifier" auprès du corps médical anglais, par l'envoi d'une délégation de trois personnes en Angleterre.

Ce n'est pas, disent certains, en faisant un étalage de nos "babos" que nous nous imposons aux yeux du monde. D'autres affirment que sans le concours de lord Taylor, l'impasse aurait pu subsister beaucoup plus longtemps.

Il est à souhaiter, en tout cas, que les débats, la décente triomphe en Saskatchewan.

Castors pour kangourous

Le zoo de Granby a envoyé quatre castors et trois loutres en Australie, à bord du cargo Otaki, en échange de 12 kangourous actuellement en route vers le Canada.

Deux castors et les trois loutres s'en iront au zoo de Melbourne alors que les deux autres castors iront au zoo de Sydney. Le navire arrivera à Melbourne dans cinq semaines.

L'Evening Mail n'est plus

DUBLIN. — Des difficultés financières ont forcé l'Evening Mail de Dublin à cesser ses publications après un siècle d'existence. L'Evening était l'un des trois quotidiens publiés dans la capitale irlandaise.

Hull problème réglé

QUEBEC. — Des représentants des ministères du revenu des provinces de Québec et d'Ontario ont réglé à l'amiable un problème qui avait soulevé certaines répartitions de taxe dans la région d'Ottawa-Hull.

Les vendeurs d'automobiles de Hull devaient verser une taxe à la province d'Ontario sur les ventes faites à des clients ontariens. Ils devaient même payer la taxe sur le montant total de la voiture.

M. Oswald Parent, député libéral de Hull à Québec, s'est déclaré satisfait de l'entente.

Tourisme : \$500 millions

OTTAWA. — Le ministre du nord canadien et des ressources nationales, Walter Dinsdale, doit dépend le tourisme, a annoncé que l'on peut d'ores et déjà estimer à 500 millions, l'argent que nos voisins américains viendront dépenser en notre pays au cours de la présente année.

Selon le communiqué du ministère, le tourisme américain au Canada connaît cette année un accroissement spectaculaire principalement attribuable aux taux de change avantageux du dollar US.

Nominations à R.-C.

OTTAWA. — M. James P. Gilmore a été nommé vice-président responsable du personnel et des opérations à Radio-Canada.

M. William Richardson a été pour sa part promu directeur du service technique.

D'UN Océan A L'AUTRE

L'âge auquel on peut boire en Saskatchewan

SASKATOON. — A son congrès de la semaine dernière, le parti CCF de la Saskatchewan a adopté une résolution demandant au gouvernement provincial de porter de 21 à 18 ans l'âge auquel on peut vendre légalement de la boisson à un adolescent. La résolution avait été présentée par le groupe des jeunes du parti. Elle a été lue et adoptée à l'unanimité. Par contre, une autre résolution également adoptée recommande au gouvernement de faire une offense à toute personne saut un parent ou un gardien, de donner de la liqueur à un adolescent de moins de 18 ans et de faire une offense à un jeune qui n'a pas 18 ans d'avoir de la boisson en sa possession.

Le choix d'une capitale de l'Arctique

OTTAWA. — La Législature du Nord se réunira dans huit jours à Cap Dorset, un village esquimaux prospère situé à 1,300 milles au nord de Montréal, pour poursuivre l'étude de la création de deux nouveaux territoires de l'Arctique. Ce conseil des Territoires du Nord-ouest, composé de 10 membres, aura à choisir entre quatre localités pour le site de la capitale du Territoire Mackenzie, et que projette de créer, et entre huit sites pour la capitale d'un autre territoire de l'est de l'Arctique. Le territoire Mackenzie est le plus développé et le plus peuplé. Les localités sous considération comme prochain site de ce territoire sont Yellowknife, Inuvik, Fort Smith et Fort Simpson.

A pied de Montréal à Vancouver

Deux jeunes Allemands âgés de 20 ans projettent de quitter Montréal, à pied, le 28 juillet, à destination de Vancouver, une randonnée de 3,000 milles. Ils entendent marcher d'un bout à l'autre sans profiter d'occasions qui pourraient leur offrir des automobilistes. "A partir d'Ottawa, nous voulons laisser la route pour nous engager dans les bois et continuer ainsi jusqu'à Winnipeg", dit Olaf Lange, arrivé de Munich au Canada, il y a deux mois. Son compagnon, Ehard Goebel, n'est au Canada que depuis deux semaines. Ils savent que le voyage sera difficile et disent que si la marche en forêt est trop dure, ils emprunteront la route nationale.

Conférence internationale au Brésil

OTTAWA. — Une conférence de six jours aura lieu au Brésil, le mois prochain, et groupera 8 personnes de plusieurs pays, leaders dans les domaines des affaires publiques, l'économie et l'éducation qui discuteront des problèmes économiques et le développement social de l'Amérique latine. La conférence, qui aura lieu du 6 au 11 août, a été annoncée conjointement par le chef du parti libéral canadien, M. Lester B. Pearson, et par le Dr Albenrodo Figueiredo, recteur de l'université de Bahia, au Brésil. M. Pearson est président international du Conseil des tensions mondiales et c'est en cette qualité qu'il a annoncé la réunion qu'il présidera conjointement avec le Dr Figueiredo.

Saskatchewan : le règlement...

(Suite de la première page)

pour assister au congrès du Nouveau parti démocratique, la semaine dernière.

Il semble que Lord Taylor ait joué un rôle important dans le rapprochement des deux parties. Il a déclaré en fin de semaine qu'il donnerait son opinion impartiale sur l'un ou l'autre des problèmes les plus difficiles à régler, si on la lui demandait, naturellement.

Environ 200 des 625 médecins de la province ont continué de prodiguer des soins d'urgence dans 41 des 154 hôpitaux de la province et le gouvernement a recruté 61 médecins britanniques pour travailler dans la province.

Un premier indice d'accord est survenu mercredi, lorsque le Dr Dalgleish, président du Collège, a déclaré que les médecins n'exigeaient plus l'abolition de la loi avant de reprendre les négociations avec le gouvernement. Il a ajouté que les docteurs retourneraient à la pratique normale si les changements proposés par le collège étaient adoptés sous forme d'amendements à la loi d'assurance-santé par le gouvernement.

Faits divers

Accidents de la route

QUEBEC. — Gilles Chevrete, 10 ans, fils de M. Georges Chevrete, de l'ancienne Lorette, a été tué instantanément vendredi soir, vers 8h, lorsque, dans une automobile, il a renversé sa bicyclette, sur une route secondaire de cette municipalité située à une dizaine de milles à l'ouest de Québec.

ST-TITE-DES-CAPS. — Michel Verreault, 15 ans, est mort à l'hôpital, vendredi, des suites de blessures reçues plus tôt dans la journée lorsqu'il a été heurté par une automobile.

BARACHOIS. — Raynald Lafamme, 9 ans, a été tué par un train, vendredi, près de cette localité de la Baie des Chaleurs.

ST-JEAN-DE-DIEU. — Jean-Marc Quillet, 12 ans, a perdu la vie, vendredi, dans une collision de deux voitures survenue près d'ici.

PORT DANIEL. — Walter Furlong, 22 ans, a perdu la vie lorsque sa voiture a donné contre un mur de pierre, près de sa demeure.

FAUVEL. — Céline Arsenault, 11 ans, a été heurtée à mort par une automobile alors qu'elle traversait la route en face de la demeure de son oncle.

Noyades

M. Gaston Morin, de Pointe-aux-Trembles, âgé de 32 ans, s'est noyé samedi, près d'une île du Saint-Laurent, entre Montréal et Boucherville, en tentant de rattraper son embarcation qui partait à la dérive alors que lui-même venait de mettre pied à terre.

Avec lui se trouvaient son neveu et sa nièce, Michel Laliberté, 7 ans, de Montréal et Ghislaine Parthenais de Pointe-aux-Trembles, qui ont assisté, impuissantes à la noyade de leur oncle.

Charles Vézina, 31 ans, du 1618, rue Maisonneuve, s'est noyé en fin de semaine alors qu'il se baignait à la plage Idéale, près de Ste-Rose. La police croit qu'il est victime d'une crise cardiaque alors qu'il nageait.

Armagh. — Clément Vermette, 35 ans, de Saint-Raphaël, s'est noyé, hier, dans 20 pieds d'eau près d'un vieux barrage situé près d'ici, dans le comté de Bellechasse.

ST-ROMUALD. — René Boudreau, 15 ans, fils de M. J.-E. Boudreau, de St-Romuald d'Etchemin, s'est noyé vendredi soir vers 8h, dans le St-Laurent, en face de cette municipalité située à une couple de milles en aval du pont de Québec, sur la rive sud.

Le corps devait être repêché peu après la tragédie, attribuée à des crampes.

Le traité...

(Suite de la première page)

remplir sa tâche en accord avec les différents articles de l'entente.

Le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, a qualifié l'accord "d'événement d'une grande portée" et a ajouté que la signature des documents, lundi, sera un événement qui sera accueilli avec joie et espoir par tous les peuples de la terre.

Les puissances participant à la conférence se sont engagées à ne pas recourir directement à la force et à ce que leur assistance économique du Laos ne soit pas de près ou de loin liée à des questions militaires.

L'accord stipule que toutes les troupes étrangères régulières ou irrégulières, les corps étrangers para-militaires et les cadres militaires étrangers devront quitter le Laos dans les plus brefs délais.

ANNONCES

Un trésor à conserver

Une belle chevelure saine et rayonnante de vigueur n'est-elle pas l'un des plus précieux trésors que la nature vous ait donnés. Aussi faut-il la conserver jalousement. Que faut-il faire pour conserver vos cheveux pour le reste de votre vie?

Avant toute chose, il vous est facile de faire vous-même votre examen. Vous plaingez-vous de troubles suivants: chute excessive, chute anormale, cheveux trop gras, cheveux dans le peigne, démangeaisons, pellicules, et cheveux trop secs.

Mais aussi que l'affirme un expert capillaire: "Un cuir chevelu tendu est la cause de nombreuses calvitie". Par une pression des doigts et en effectuant un mouvement rotatif sur le cuir chevelu, vous constaterez qu'il bouge facilement. C'est qu'il y a un tissu graisseux au niveau du crâne. Cette souplesse naturelle facilite la pousse des cheveux. Par contre la tension excessive du cuir chevelu tue le cheveu et accélère la calvitie en arrêtant la circulation sanguine.

Vos cheveux seront alimentés à nouveau, et par conséquent retrouveront force et vitalité, par un traitement approprié. Or, la méthode LAFONTAINE est basée sur des principes naturels grâce, suivant le cas, à l'électro-chimiothérapie et à des massages professionnels. Ces derniers rendent le cuir chevelu apte à faire pousser les cheveux.

Vous qui êtes atteints d'une calvitie naissante, venez consulter ROBERT LAFONTAINE, tricologiste depuis 20 ans. Nos prix défient toute compétition. C'est alors que vous serez satisfaits d'avoir fait confiance à la Clinique Capillaire Lafontaine, Salon de Barbier Palais du Commerce, 1600, rue Berri, local 2 — V.L. 9-0013.

BRUNET

DE COTE-DES-NEIGES

EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CREATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION

AVANT D'ACHETER, CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC

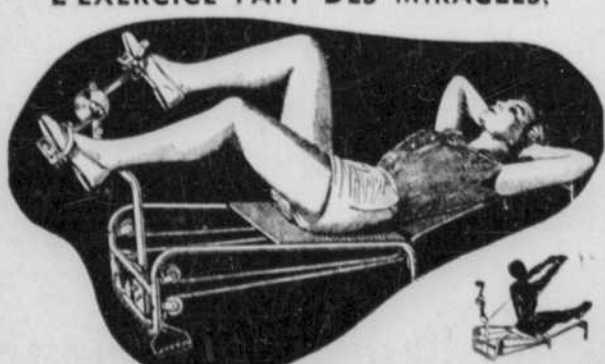
Inscriptions réparations et nettoyages

J. BRUNET Ltee

Angle Decelles et Reine-Marie

Fondée en 1877

Pour garder un corps jeune, svelte, vigoureux et en bonne santé, L'EXERCICE FAIT DES MIRACLES.



Avec la machine à garder la Jeunesse

ADAMS - TRAINER appareil breveté

vos problèmes sont résolus

Avec le véritable Adams-Trainer, étudié médicalement, vous ferez chez vous avec joie et quel que soit votre âge un exercice complet à haut rendement qui vous métamorphosera.

Évitez les imitations et les contrefaçons. Demandez toujours une démonstration gratuite qui vous permettra d'apprécier

ADAMS - TRAINER

vendu dans 13 pays du monde, pour aussi peu que \$7.65 par mois.

Fournisseur de la Canadian Foundation Of Poliomyelitis and Rehabilitation,

Institut de Réhabilitation de Montréal, Hôpitaux Français.

Pour application en mésothérapie, consultez votre médecin.

Retournez ce bon pour obtenir la luxueuse brochure gratuite P8

à UNIVERSPORT INC.

(anciennement CANADA-SPORT Enrg.)

4227, rue de la Peltrie Montréal 26 RE. 8-2968

Nom

Adresse

Ville

Tel.

L.N.

Ben Khedda n'a pas compris...

(Suite de la première page)

tique intérieure seront dorénavant prises par un "bureau politique" de 8 membres.

Ce bureau politique, et Ben Khedda le sait, doit préparer les futures élections générales d'où sortira la Constituante algérienne. Il ne reste alors au président du GPRA, s'il veut conserver ses prérogatives, qu'à quitter la réunion afin d'empêcher la désignation des membres du bureau. Ce qu'il fait dans un geste dramatique, suspendant du même coup les travaux du CNRA.

Le principe du bureau politique est cependant admis, ce qui fera dire quelques jours plus tard à Benbella que son adversaire a agi illégalement en limogeant le chef d'état-major rebelle.

Benbella a raison puisque Ben Khedda n'a plus les pouvoirs de régie interne.

Minoritaire au sein du parlement qui l'avait mis à la tête du GPRA, Ben Khedda gagne cependant triomphalement Alger et s'y installe sans pour autant gouverner, puisque c'est toujours à l'exécutif provisoire qu'incombe la tâche de diriger le pays jusqu'aux élections.

Puisque ni l'un ni l'autre n'est encore au pouvoir, pourquoi accorder tant d'importance au bureau politique? Simplement parce que ce bureau politique contrôlera l'unique parti algérien qui présentera des candidats à ces élections, le Front de libération nationale. Et enfin parce que Benbella veut tirer tout le bénéfice possible de l'erreur tactique de Ben Khedda, son adversaire no 1, qui a quitté imprudemment le chemin de la "légalité".

TRANSMISSION

TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts

jusqu'à 24 mois pour payer

Garantie de 90 jours ou de 4,000 milles

Estimé, remorque gratuite

Service de téléphone 24 heures par jour

TRANSMISSION SPECIALTY LTD.

LA. 7-4518-9

Le vrai voyageur sait prendre un

à l'endroit select des fins gourmets

le CANDLELIGHT

LE PLUS GRAND RESTAURANT DE MONTRÉAL

7965 BOUL. DÉCARIE

Nous sommes fiers, et à juste titre, de notre choix savoureux d'entrées, d'amuse-bouches, de salades, de pâtisseries et de desserts Maison. Nous nous glorifions aussi de l'ambiance qui règne dans notre salle à manger. Les grandes personnes et les enfants raffolent de faire la dinette sous le "Pommier". Les amateurs de fruits de mer se délectent à "Bâbord". Les "pêcheurs d'étoiles" dînent et dansent au "1880". Bref, tous les gourmets trouvent leur compte, sous un seul toit, au Candlelight — le plus grand et le plus select restaurant de Montréal. Ouvert tous les jours de midi à 2 h. du matin — le dimanche jusqu'à minuit. Membres du "Diners", de l'American Express, de Carte Blanche. Téléphone: RE. 1-8202 — Stationnement spacieux et gratis.

Consommations au bar

"LE JOCKEY"

HOMARD (2 livres) Livrés vifs chaque jour de la Nouvelle Écosse Pommes de terre Julienne 4.95

BIFFECK SIRLOIN avec frites 3.75 Bifteck grillé sur charbon de bois

ROSBIFF Boeuf de l'Ouest épais, juteux. Pois verts fins Pommes de terre Idaho cuites au four 3.75

GÂTEAU FRAISES-FROMAGE MAISON 65 PÂTISSERIES FRANÇAISES MAISON 65

DÎNER ET DANSE dans le "1880" Sans frais de couvert ou de minimum



A l'issue de la messe solennelle, célébrée en l'église Notre-Dame, à l'occasion de la fête nationale des Belges, hier matin, on reconnaît sur la photo M. et Mme Emile Ranson ainsi que leur fille, M. Ranson est consul général. Il est accompagné de M. Jacques Servais, chancelier du consulat, et de M. Jacques Melsens, vice-consul. (Photo Le Devoir)

Les Belges célèbrent leur fête

Des moments comme aujourd'hui sont une occasion de nous rappeler nos origines, mais, croyez-moi, nous sommes Canadiens français de cœur.

Voilà ce que confiait hier, au représentant du "Devoir", le président de l'Union nationale belge, M. Henri Van de Voorde.

Rencontré au cours de la fête nationale belge, qui a lieu le 21 juillet et qui était célébrée cette année le 22, M. Van de Voorde a tenu à témoigner de l'attachement des siens au milieu canadien-français, milieu dans lequel la plupart des Belges de Montréal vivent.

Plusieurs centaines de Belges se sont massés, hier dans les salles de l'immeuble de l'Union nationale belge, situé rue Notre-Dame, dans l'est de la métropole, et ont célébré l'anniversaire de la présentation de "La muette" de Portici.

Le président de l'Union nationale belge explique que le 21 juillet 1830 a marqué le réveil du nationalisme belge, à une époque où la Belgique était occupée par les Hollandais.

La présentation initiale de la pièce de Portici, pièce chargée de nationalisme, a eu lieu au théâtre de la Monnaie, à Bruxelles, le 21 juillet 1830.

Pour les Belges, le 21 juillet commémore les luttes qui ont amené l'expulsion des Hollandais de la Belgique, quelque neuf années après la présentation de la pièce de Portici.

Les Belges, comme tous les Néo-Canadiens d'ailleurs, demeurent sensibles à leurs origines et tiennent à rappeler annuellement leurs attaches envers le pays qui les a vus naître.

Hier, après une messe et une manifestation spéciale à la Place d'Armes, les Belges se sont réunis à l'Union nationale belge "pour se réjouir dans une ambiance belge", selon les termes mêmes du président Van de Voorde.



En costumes nationaux, ces fillettes ont pris part au défilé des Belges.



Défilé des Belges, rue Notre-Dame, après la messe solennelle.

POURRA-T-IL RÉCUPÉRER "SON" ARGENT ?

L'hôpital Fleury doit \$128,713 au Dr Dionne

L'hôpital Fleury doit la somme de \$128,713, au Dr J.-Albert Dionne. Un récent jugement de cour a ordonné à l'hôpital d'honorer deux billets de \$82,728.18 et de \$45,985.76, dont le premier est dû personnellement au Dr Dionne, et le second, à la corporation privée que le docteur contrôle et dont il est le seul actionnaire.

Tout indique cependant que seules des subventions gouvernementales permettraient à l'hôpital de s'acquitter de sa dette envers le Dr Dionne. En effet, même si ce dernier engageait les procédures en saisie qui lui sont maintenant possibles, les créanciers de l'hôpital s'opposeraient sans doute à de telles mesures.

La dette de l'hôpital a été créée par le Dr Dionne lui-même, grâce à l'achat, la vente et la revente de terrains et bâtiments avec d'importants profits.

C'est le 29 juin dernier que le Dr Dionne a pris action,

d'une part en son nom personnel, et d'autre part au nom de la corporation privée qui existait avant la création de la corporation publique, réclamant le paiement de billets payables sur demande.

Dans les deux cas, la défenderesse se trouvait à être la Corporation de l'hôpital général Fleury Inc. Or, le président de cette corporation, nul autre que le Dr Dionne, n'a pas jugé à propos de faire opposition aux deux demandes qui venaient... de lui-même.

L'hôpital a donc perdu par défaut et c'est ainsi que le 6 juillet, la cour a ordonné le paiement des deux dettes. Il s'agit là de billets représentant des soldes sur la vente de terrains acquis personnellement par le Dr Dionne, et qui ont ensuite été revendus à l'hôpital avec d'importants bénéfices.

Dans un cas, les terrains ont profité au Dr Dionne, alors qu'il vendit à sa corporation

Le père Fernandez, chef des Dominicains

Le révérendissime père Amiceto Fernandez a été élu, hier, maître général des Frères Dominicains.

Agé de 67 ans, le père Fernandez était, avant son élection, prieur provincial des Dominicains, en Espagne.

Il succède à Son Eminence le cardinal Michel Browne, d'Irlande.

privée, avant de vendre, encore avec profit, à la corporation publique.

On sait que, les subventions du gouvernement à la corporation publique ont cessé et que ce dernier a inscrit une demande d'annulation des lettres patentes de l'hôpital afin de pouvoir nommer de nouveaux administrateurs.

Cette cause étant pendante, le Dr Dionne a conservé le contrôle de l'hôpital, ce qui lui a permis entre temps de réaliser la manœuvre judiciaire précitée.



INSTALLATIONS et REPARATIONS LUCIEN TREMBLAY ELECTRIQUE INC.

Lucien Tremblay, président
DEPUTE DE MAISONNEUVE

SPECIALITE: Chauffage électrique "ELECTROHEAT"
3320 est, rue Sainte-Catherine — Montréal 24
Bureau: LA. 7-1565

Faits divers

L'automobile a fait 228 victimes en mai

OTTAWA. — Un total de 228 personnes ont perdu la vie dans des accidents de la circulation, en mai, comparativement à 250 en mai 1961, annonce le Bureau fédéral de la statistique. De plus, 6,429 personnes ont été blessées dans des accidents de route durant le même mois dans neuf provinces canadiennes, le Québec n'ayant pas fait de rapport. L'année précédente, pour les neuf provinces, sauf Québec, le nombre des blessés avait été de 7,724. Les dommages à la propriété (Québec non compris) se sont élevés à \$6,360,000 comparativement à \$5,778,000 un an auparavant.

Voici le bilan des morts, par province, pour le mois de mai dernier avec les chiffres de mai 1961 entre parenthèses:

Terre-Neuve, 1 (3); Ile-du-Prince-Edouard, 0 (0); Nouvelle-Ecosse, 7 (12); Nouveau-Brunswick, 9 (8); Québec, 67 (57); Ontario, 92 (105); Manitoba, 9 (15); Saskatchewan, 10 (16); Alberta, 16 (16) et Colombie Britannique, 17 (18).

Incendie à Lachine
L'établissement de Paul's Tire Service, situé au 237, 7e Avenue, Lachine, la propriété de M. Paul Desmarais, a été la proie des flammes, samedi matin, vers 5 heures.

Les pompiers ont dû lutter durant trois heures et demie avant de maîtriser cet incendie qui a entièrement détruit l'établissement de trois étages dans lequel se trouvaient des centaines de pneus neufs et usagés.

Une immense colonne de fumée s'est élevée au-dessus de la ville et deux familles d'une maison voisine ont été évacuées temporairement de leurs logis. Personne n'a été blessé.

Electrocutes
MONT-ROLLAND. — Deux hommes se sont fait électrocuter tôt samedi lorsqu'ils ont accidentellement touché des fils

à haute tension, à Mont-Rolland, à 40 milles au nord de Montréal, dans les Laurentides.

La police a expliqué que les fils traînaient dans un champ après qu'une automobile dont le conducteur, Jacques Bisson, 33 ans, 485, rue Parent, Saint-Jérôme, eut brisé un poteau.

Le chauffeur a été électrocuté en descendant de son véhicule.

Un pompier volontaire, M. Gaetan Constantineau, 26 ans, a lui aussi subi un décharge électrique mortelle lorsqu'il a apparemment été mis en contact avec les fils en tentant d'éteindre le petit incendie allumé par l'accident.

Famille à l'hôpital
NORTH BAY. — Une famille du Québec qui se rendait en vacances en Californie s'est retrouvée samedi à l'hôpital. La voiture dans laquelle ces personnes se trouvaient s'est écrasée contre un bloc de pierre sur la route 17.

M. et Mme Gaston Laroque et leurs trois enfants, âgés de quatre à sept ans, sont dans un état satisfaisant.

M. Laroque a déclaré qu'il avait été aveuglé, au petit jour, par les phares d'une voiture qui venait à sa rencontre et que son véhicule avait fait une embardée.

Enfant mort étouffé
POINTE GATINEAU. — Michael Cole, neuf mois, fils de M. et Mme Ronald Cole, est mort étouffé samedi dans la voiture familiale alors que ses parents étaient en promenade.

L'enfant dormait sur le siège arrière de la voiture. Il s'est éveillé et a joué avec un sac de plastique. Lorsque ses parents le virent, Michael avait passé le sac sur sa tête et s'était étouffé.

M. et Mme Cole s'étaient rendus de Pointe Gatineau à Gracefield lorsqu'ils firent la macabre découverte.

Source de joie tarie
OTTAWA. — Les 400 invités à une fête ont soudainement manqué d'alcool vendredi soir lorsque la police est arrivée sur les lieux et a confisqué 1,400 bouteilles de bière et 60 bouteilles d'alcool.

M. Ronald Laporte, d'Ottawa, a été accusé de possession illégale d'alcool. La police a déclaré que le permis avait été obtenu sous le nom d'une équipe de quilleurs.

Exécution remise à janvier
QUEBEC. — L'exécution de Phillis Léonard, qui devait avoir lieu le 10 août, a été remise au 11 janvier.

Léonard, qui est âgé de 63 ans, a été reconnu coupable de meurtre avec préméditation dans l'affaire de la mort de Charles Baillargeon, tué par l'explosion d'une bombe de fabrication artisanale sous sa voiture.

Me René Letarte, avocat du condamné, a demandé que la date de l'exécution soit reportée parce que l'appel qu'il a fait contre le jugement n'a pas encore été entendu.

Asphyxiés dans la tente
STONEHAM, P. Q. — Trois membres d'une famille de Trois-Rivières ont été découverts presque morts d'asphyxie, samedi, dans leur tente fermée hermétiquement et dans laquelle brûlait un petit poêle de camping.

Les campeurs étaient M. et Mme William Boucher, 2555, rue Nérée Beauchemin, Trois-Rivières, et leur fille. Ils ont été conduits à l'hôpital. Le cas de M. Boucher, âgé de 70 ans, inspirait des craintes.



Hommage des Italiens à la Madone

Plus de 5,000 Montréalais d'origine italienne ont fêté la Madone, hier, dans les coutumes de leurs pays, par une procession à la fois religieuse et civique dans les rues de l'ouest de la métropole. Une grand-messe a été célébrée en l'église Ste - Elisabeth, où le Père Elio Monaco, de Rome, a prononcé le sermon. Nous voyons ici un groupe de pèlerins, au moment où la proces-

sion empruntait la rue Desnoyers. Cette fête de la Madone est particulièrement au sud de l'Italie, mais de nombreux Italiens venus à Montréal

en ont apporté la tradition. La fête s'est terminée par un feu d'artifice, hier soir, dans la parc Saint-Rémi. (Photo Le Devoir)

Faute d'indications, le pont Champlain reste introuvable!

Un jour viendra où l'on finira bien par trouver le pont Champlain, nouvelle structure de béton et d'acier qui enjambe le Saint-Laurent entre Verdun et la rive sud de Montréal.

Actuellement, les autorités de la Régie des ports nationaux sont déçues du fait que ce nouveau pont a été construit au coût de \$35,000,000 et que très peu de gens y passent. Les uns croient que le pont est impopulaire puisqu'il enlève des ponts Jacques-Cartier et Victoria. Quant aux autres, il n'y a même aucune indication en ville pouvant permettre de croire que le pont Champlain existe.

pluie, grêle et neige

NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE, Qué. — Phénomène inconnu de mémoire d'homme en juillet, la neige s'est mêlée à la pluie et à la grêle lors d'une tempête qui s'est abattue sur Notre-Dame-du-Rosaire, municipalité du comté de Beaurivage, à quelque 110 milles au nord de Québec.

Les champs en culture de la région ont subi de forts dommages à la suite de cette tempête d'une heure. L'eau a coulé à torrents puis beaucoup de machinerie agricole s'est trouvée emportée dans un mélange d'eau, de neige et de grêle atteignant un pied à certains endroits.

L'AMÉRICAIN TIENT À SON "HUIT CENTS"

Nos marchands ne respectent pas la valeur du dollar américain

Personne n'aime à se faire rouler et les Américains ne sont pas une exception à la règle.

Un grand nombre de nos voisins du sud viennent au Canada, cette année, sachant que leur dollar vaut \$1.08 canadien et confiants qu'ils ne perdront pas les huit cents qui leur sont dus lorsqu'ils font des achats au Canada.

Une enquête faite à Montréal révèle que c'est la minorité des marchands, vendeurs de journaux, propriétaires de clubs de nuit qui respectent la valeur du dollar américain et "remettent à César ce qui appartient à César".

Dans la plupart des cas, les huit cents sont ignorés et l'on va même, parfois, jusqu'à re-

pandre à certains Américains qu'une institution commerciale n'est pas nécessairement une banque.

Plusieurs marchands sont sous l'impression qu'ils accroissent leurs profits en ne remettant pas à ceux qui paient en argent américain toute la monnaie avec la prime de 8 cents. Par contre, d'autres s'élèvent contre cette façon de tricher se rendant compte que nos voisins ne voudront pas tous jours être les dupes et ne seules ne reviendront pas à Montréal, mais avertiront leurs amis des États-Unis de la situation et c'est autant de dollars américains qui ne rentreront pas au pays alors que le Canada en a plus besoin qu jamais.

Le radar: piège ou protection ?

A la suite de nouvelles parues dans les journaux de la province, ces jours derniers, relativement à l'utilisation du radar dans les régions de Montréal et de Québec, par les policiers provinciale et locale, le Club Automobile Québec préconise:

1) Que le radar et autres chronomètres déterminant la vitesse des véhicules, ne soient utilisés que pour effectuer des relevés scientifiques afin d'arrêter des limites de vitesse à l'échelle provinciale ou régionale, ou pour retracer les routes à où les conditions actuelles le justifient. Le Club Automobile Québec reconnaît que de tels dispositifs se sont révélés efficaces dans l'établissement de limites de vitesse réalistes et de l'affichage d'indications adéquates.

2) Qu'une législation soit formulée afin de restreindre l'usage de radar et d'autres chronomètres semblables:

a) A moins et jusqu'à ce que de tels dispositifs aient été soigneusement éprouvés et approuvés avant que les policiers provinciale et locale n'en fassent usage, et que ces mêmes instruments soient inspectés par des experts quant à leur précision et leur efficacité pour mesurer la vitesse;

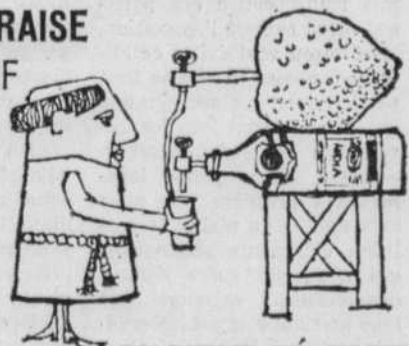
b) A moins qu'un examen périodique de tels dispositifs dûment vérifiés pour assurer la précision continue, ne soit exigé, comprenant une épreuve à chaque occasion, au moment et à l'endroit de l'installation de cet appareil de radar.

c) A moins que des indications distinctives et uniformes montrant la limite de vitesse et l'emploi du radar, ne soient placées dans le secteur où de tels chronomètres sont utilisés pour alerter l'automobiliste et décourager la vitesse excessive.

3) D'ici à ce qu'une telle législation soit formulée et adoptée, de tels dispositifs ne devraient être fondamentalement utilisés que pour l'étude de la vitesse et de la circulation, étude destinée à établir scientifiquement des limites de vitesse plus raisonnables. Si, par ailleurs, ces chronomètres sont employés pour assurer la mise en vigueur des règlements de circulation, en dépit de l'absence d'une telle législation régissant leur usage, les appareils de radar ne devraient être utilisés que conformément aux dispositions de l'article no 2. (ci-haut).

"Le radar, appareil électronique moderne, confié à des hommes dûment formés, conclut M. Renaud, président du Club Automobile Québec, peut rendre de fiers services aux experts désireux d'étudier le mouvement véhiculaire. Mais, si son usage vise non pas à éduquer mais à tenter de prendre les automobilistes en défaut, il constitue un traquenard, un piège et un "go-be-sous" et est condamnable."

UN VICHY-FRAISE ÉTEINT LA SOIF



SI C'EST CÉLESTINS



Un verre de Célestins et une once de sirop de fraise—vous êtes servis! C'est délicieux et désaltérant.

Vichy Célestins apporte à l'organisme des sels minéraux naturels et des principes rafraîchissants qui combattent l'effet déprimant de la chaleur.

Méfiez-vous des imitations!!!

Exigez...

VICHY CELESTINS
l'eau qui fait... du bien!



IMPORTED
OLD GENTRY
DISTILLED
LONDON DRY GIN
DISTILLED FROM GRAIN
BY
HILL THOMSON & CO. LTD.
BOTTLED IN CANADA

Ce qu'il y a de mieux

AUX QUATRE COINS
DU MONDE

MONDOVISION

PARIS. — C'est cet après-midi que plus de 200.000 de téléspectateurs européens et américains pourront assister simultanément à une émission télévisée retransmise par des satellites de l'Atlantique grâce à Telsat. Entre 3 heures et 3.30, l'émission américaine, d'une durée de quinze minutes environ, sera diffusée sur l'Europe, alors que le satellite en sera à sa 123e orbite. Trois heures plus tard, au cours de la 124e orbite, l'émission européenne sera retransmise vers les États-Unis et le Canada. Radio-Canada, chaîne française, diffusera en direct l'émission européenne, entre 5.30 hrs et 6.15 hrs. Plus tard dans la soirée, les films de cette première émission télévisée mondiale seront projetés sur les écrans des deux chaînes. Les Européens pourront en particulier, assister, en direct, à une conférence de presse du président Kennedy, directeur de la Maison Blanche.

MARCHÉ COMMUN

LONDRES. — L'ancien premier ministre britannique Anthony Eden s'est élevé contre l'entrée de la Grande-Bretagne au sein du Marché commun, "si, en le faisant, nous affaiblissions le Commonwealth et compromissions son unité". Parlant au cours d'une assemblée conservatrice, M. Eden a ajouté que "nous ne pouvons traiter durement ou injustement ceux dans la loyauté n'a jamais fait défaut". Il a précisé que l'objet de toute union politique ou économique de nations libres n'est pas uniquement de renforcer ceux qui se joignent mais également d'assurer la prospérité générale.

"UNE INSULTE"

ELISABETHVILLE. — Le président du Katanga, M. Moïse Tschombé, a déclaré en fin de semaine qu'il considérait comme une "insulte personnelle" une déclaration faite la semaine dernière par le secrétaire général par intérim des Nations Unies, U Thant. De passage à Helsinki, ce dernier, avait dit, visiblement encouragé par les derniers développements de l'affaire katangaise: "Je ne sais vraiment plus trop quoi faire avec une pareille bande de clowns". Tschombé a souligné qu'il ne pouvait tolérer que la plus haute autorité de l'ONU fasse des déclarations aussi insultantes concernant les membres du gouvernement katangais, "car l'affaire katangaise n'est pas une question intéressant quelques ministres, mais une question touchant l'ensemble de la population katangaise".

STRAUSS

BONN. — Le ministre de la défense de l'Allemagne occidentale, M. Franz Josef Strauss, a annoncé en fin de semaine qu'il avait décidé de demeurer dans le cabinet Adenauer et de ne pas poser sa candidature au poste de premier ministre du Land de Bavière. Cette décision a été prise à la suite d'une rencontre entre M. Strauss, le chancelier Adenauer et les représentants du parti démocrate-chrétien de Bavière. Agé de 47 ans, Strauss occupe son poste depuis 1958 et il est l'un des ministres de la défense au sein de l'OTAN.

MISSION
CANADIENNE

STOCKHOLM. — Une mission canadienne composée de 13 personnalités du monde industriel canadien est arrivée samedi à Stockholm. Elle est dirigée par M. James A. Roberts, ministre adjoint du Commerce et de l'Industrie. Le groupe doit séjourner dans la capitale suédoise jusqu'à mardi soir. Il aura des entretiens avec des représentants du ministère du travail et de celui des finances de Suède, du Congrès des syndicats et de la Confédération des employeurs de bureau de ce pays, ainsi qu'avec des délégués de l'Association des employeurs suédois et de la Fédération des industries.

CONCILE

CASTELGANDOLFO. — Jean XXIII a demandé de nouveau hier aux catholiques de prier pour le succès du prochain concile oecuménique. Il a lancé cet appel en donnant sa bénédiction à 5.000 pèlerins et touristes rassemblés devant sa résidence d'été, à Castel Gandolfo, près de Rome.

ÉLECTIONS

TEHERAN. — Le Chah d'Iran a donné l'ordre à son nouveau gouvernement de préparer la tenue de prochaines élections générales. Aucune date n'a cependant été fixée. En mai de l'an dernier, le Chah avait dissous les deux Chambres iraniennes afin de permettre au gouvernement d'accomplir toutes les réformes sociales et économiques nécessaires. La semaine dernière, le premier ministre Amini avait remis sa démission devant les difficultés financières que connaissait le pays. Il était immédiatement remplacé par Assadollah Alam.

ROSS

WASHINGTON. — Le président Kennedy a annoncé hier la nomination de M. Charles R. Ross, républicain du Vermont, au sein de la commission internationale conjointe E.-U.-Canada. Ross sera membre statutaire représentant la commission fédérale à l'énergie. Il remplace M. Francis Adam, qui a remis sa démission en mai dernier.

GUERRILLA

SAIGON. — Les forces du gouvernement du Sud-Vietnam ont déclaré hier que 117 soldats communistes avaient été tués au cours d'une opération de trois jours près de la frontière du Cambodge. Les troupes gouvernementales étaient soutenues par des hélicoptères américains. Trente guerilleros communistes ont été blessés au cours de cette opération, et 11 autres capturés.

TRAGÉDIE

CALCUTTA. — Trente-neuf personnes ont été tuées et 50 blessées lors d'une collision qui s'est produite en fin de semaine entre deux trains, dans le nord-est de l'Inde. Le train Amritsar-Howrah est entré en collision avec un train de marchandises qui était arrêté dans une gare, à 400 milles de Calcutta. Parmi les victimes se trouvaient quatre femmes, deux enfants et deux employés de chemins de fer. Douze des 50 blessés sont dans un état grave à l'hôpital.

CRIMES NAZIS

MOSCOU. — Une cour de justice de Biélorussie a condamné à mort 17 Russes accusés d'avoir collaboré avec les armées allemandes durant la seconde guerre mondiale. La presse russe précise que les 17 inculpés vivaient cachés depuis la fin de la guerre. Ils avaient abattu de nombreux partisans russes, se livrant même à des tortures. Ces collaborateurs faisaient partie de brigades spéciales commandées par un officier SS du nom de Oscar Dirlevanger. Le principal quotidien de Minsk, capitale de la Biélorussie, soutient que plusieurs commandants de ces unités spéciales bénéficient aujourd'hui de la protection du régime Adenauer.

INDUSTRIE RUSSE

MOSCOU. — L'agence Tass a annoncé que l'industrie soviétique a connu une augmentation de 10 pour cent au cours des six premiers mois de cette année. Ce taux de progression est supérieur de 3 p.c. aux prévisions. La Pravda, de son côté, rappelait cette semaine aux fermiers russes la nécessité de labourer leurs terres dès cet automne, en prévision des semailles du printemps prochain. Cette dernière directive du comité central du parti communiste indique la détermination du gouvernement de voir s'accroître dès l'an prochain les récoltes en territoire soviétique.

SOBLEN

LONDRES. — La Cour d'appel britannique a accepté de prendre en considération la requête de Robert Soblen, l'espion soviétique, qui a demandé le droit d'asile politique plutôt que d'être renvoyé aux États-Unis où il doit purger une peine d'emprisonnement à vie. Trois juges de la Cour du banc de la reine avaient rejeté cette requête, mercredi dernier. L'avocat général John Hobson a décidé d'expédier sans retard cette cause afin d'éviter une remise à l'automne prochain. Après avoir entendu la demande de remise en liberté, conformément aux dispositions de la loi de l'Habeas Corpus, le Home Office étudiera la demande de Soblen en vue de bénéficier de l'asile politique.

NOUVELLE-GUINÉE

DJAKARTA. — Le premier ministre adjoint de l'URSS est arrivé à Djakarta où il a assuré les chefs indonésiens de l'appui total de Moscou dans leur lutte contre la Hollande au sujet de la Nouvelle-Guinée occidentale. "L'Indonésie et la Russie ne forment qu'un dans le combat de la paix et du désarmement, a-t-il déclaré; et nous sommes en pleine sympathie avec vous dans votre lutte pour extirper le colonialisme de l'Irian (Nouvelle-Guinée)". Les observateurs estiment que l'homme d'Etat soviétique aura des entretiens d'ordre économique avec les dirigeants indonésiens au cours de la courte visite qu'il effectue.

MALAISIE

LONDRES. — Le premier ministre de la Malaisie, Abdul Rahman, s'est entretenu avec le premier ministre Macmillan sur le projet d'une vaste Fédération de Malaisie qui grouperait, outre la Malaisie, Singapour, Bornéo-Nord et les îles Sarawak et Brunei. "Les entretiens ont été très cordiaux, a déclaré par la suite Abdul Rahman, et nous sommes arrivés à la conclusion que des délégations doivent se rencontrer afin de mettre au point les propositions constitutionnelles". Les Philippines ont manifesté, le mois dernier, leur préférence sur Bornéo-Nord et ce problème est toujours en litige.

GRÈVE

MIAMI. — Les techniciens de vol de Eastern Air Lines qui sont en grève depuis le 23 juin devront retourner au travail sans quoi ils seront remplacés par d'autres employés. La compagnie a en effet demandé à 80 co-pilotes de réagir à la suite des examens de techniciens de vol. Un porte-parole de la compagnie a déclaré que les co-pilotes qui se seront qualifiés combleront les postes vacants de techniciens à compter du 24 juillet. Les autorités d'Eastern ont pris cette décision après que les négociations qui se poursuivaient à Washington eurent été rompues. Toutefois, tous les techniciens de vol qui reprendront leur poste conserveront leurs droits de priorité sur les réacteurs et ils ne seront pas remplacés par les co-pilotes.

Opération "Venus": échec coûteux des États-Unis

CAP CANAVERAL. — La première tentative américaine d'envoyer vers Venus un laboratoire complexe qui aurait donné d'intéressants renseignements sur la composition de cette planète, s'est soldée hier matin par un échec.

Deux cent quatre-vingt-deux secondes après la mise à feu, un technicien du Cap a dû détruire la fusée qui devait de plus en plus de sa trajectoire.

On ignore les causes de cette déviation et il est probable qu'il faudra plusieurs jours aux savants américains avant d'étudier tous les graphiques enregistrés pendant les 292 secondes de vol.

La fusée Atlas-Agena B avait coûté la somme de \$8.000.000 et le laboratoire Mariner I, \$4.000.000.

Les États-Unis tenteront une nouvelle expérience d'ici le 10 septembre prochain. Actuellement la position de Venus par rapport à la Terre permet la tenue d'un lancement vers cette planète. Cette position optimale durera une période de 50 jours, à compter de samedi dernier.

Il faudra cependant un minimum de 24 jours pour préparer le nouveau plan de vol.

Le voyage vers Venus, long de 224 millions de milles, devait durer plus de 4 mois et Mariner I, s'il avait pu être convenablement lancé, serait passé à quelque 10.000 milles de Venus le 8 décembre prochain.

Le 12 février 1961, les savants soviétiques avaient lancé un navire spatial en direction de Venus. Mais quelques jours après le lancement, les appareils radio avaient cessé de fonctionner et l'engin

Cachemire: les incidents se multiplient

NOUVELLE-DELHI. — L'Inde et la Chine communiste se sont mutuellement accusées d'agression hier alors que de nouveaux incidents se produisaient dans les régions qui bordent la frontière du Cachemire.

Le gouvernement de Pékin, qui soutient que la vallée fait partie de la province chinoise de Sinkiang, a affirmé que les Indiens étaient les envahisseurs et qu'ils avaient ouvert le feu contre des unités régulières chinoises, et ajoute que les escarmouches continuent.

Le premier ministre Nehru a eu des entretiens avec les commandants de l'armée et de l'a-

La France se réserve le droit de rejeter le choix du successeur de Norstad

PARIS. — Le président de Gaulle, dans un communiqué de presse, a laissé entendre clairement en fin de semaine que la France n'entend pas seulement donner une approbation silencieuse à la nomination du général Lyman Lemnitzer au poste de commandant suprême des forces de l'OTAN en Europe.

Il ne fait aucun doute cependant que la France entend réserver le choix du président Kennedy, mais de Gaulle a fait savoir qu'il n'y a aucune urgence dans le remplacement du général Lauris Norstad.

Le cabinet de la présidence a émis un communiqué où le général Norstad dont la démission a été rendue publique vendredi, est félicité pour le travail accompli à la tête de l'OTAN. De Gaulle concède que le successeur de Norstad devrait être un Américain, mais il ajoute: "Le gouvernement français étudie actuellement la proposition que le gouvernement des États-Unis a faite aux gouvernements des pays de l'OTAN au sujet du choix d'un successeur au général Norstad". La décision du gouvernement français à ce sujet sera prise lors des prochaines réunions du cabinet.

Les observateurs notent que la nomination du général Lemnitzer ne sera pas entérinée aussi rapidement que Washington et le secrétariat de l'OTAN l'avaient espéré.

Le cabinet français se réunit habituellement le mercredi, et des porte-parole de l'Élysée ont fait savoir qu'il n'y avait pas de séance prévue avant mercredi prochain. Le communiqué de samedi laisse entendre

SHEARER
LUMBER CO.
LTD.50 BOUL. STINSON NTL
(angle Côte-de-Liesse)

VOUS OFFRE PLUS

DE 50 MODELES DE

PORTES

EXTERIEURES

UNIK DE MARQUE

GARANTIE

LIVRAISON RAPIDE

RI. 8-6161

Pékin devrait avoir sa place à l'ONU

NATIONS UNIES. — Un groupe d'études américain a recommandé hier soir que la Chine communiste siège aux Nations Unies et que cet organisme international favorise la réunification de l'Allemagne, de la Corée et du Vietnam. Il déclare en outre que le conseil de sécurité de l'ONU devrait "étudier la possibilité" de faire entrer l'Allemagne de l'Ouest et celle de l'Est, ou une Allema-

gne réunifiée, à l'ONU, et qu'il "devrait demander à l'Assemblée générale de prendre des mesures appropriées en ce sens".

Le groupe demande également que la Chine communiste, et la Chine nationaliste aient leurs sièges à l'ONU et que la Suisse, pays neutre, fasse partie de cet organisme international.

Ces recommandations sont faites par la commission d'études sur l'organisation de la paix, affiliée à l'Association américaine pour les Nations unies qui a une forte audience aux États-Unis. Elles se trouvent dans un rapport intitulé: "Des Nations Unies universelles".

Parmi les personnalités qui ont signé ce document se trouvent Mme Roosevelt et M. Frank P. Graham, fonctionnaire de l'ONU.

M. Arthur N. Holcombe, professeur d'Harvard et président de la commission d'études, a déclaré que son pays possédait maintenant des fusées produites en grande quantité mais que son pays était opposé à tout armement atomique.

Prénant ensuite la parole devant des centaines de milliers d'Égyptiens massés sur la place de la République, au Caire, le chef d'État a accusé la Grande-Bretagne d'avoir voulu sauver la monarchie égyptienne au lendemain du coup d'État.

Nasser a précisé que trois ou quatre jours après le coup de force des révolutionnaires, le 26 ou le 27 juillet 1952, il avait reçu un ultimatum de la Grande-Bretagne qui demandait que le régime du roi Farouk ne soit pas touché.

À Londres, M. Stevenson, ambassadeur britannique en Égypte lors du coup d'État, a affirmé que les accusations de Nasser étaient fausses et que jamais Londres n'avait servi d'ultimatum de ce genre à la junte militaire qui força Farouk à abdiquer le 26 juillet 1952.

Devant une foule enthousiaste, le président Nasser a ajouté qu'il ne regrettrait aucun des événements de ces 10 dernières années durant lesquelles "nous avons réussi à détruire l'impérialisme et les agents impérialistes".

"Nous sommes fiers aujourd'hui de pouvoir produire aussi bien des aiguilles à coudre

viation indiennes au sujet de ces incidents frontaliers.

La note indienne remise à l'ambassade chinoise en fin de semaine parle d'un autre incident survenu dans la région de Ladakh. Le gouvernement indien soutient que des Chinois ont fait feu sur des troupes indiennes dans la région du lac Pangong, mais que ses soldats n'ont pas répliqué.

viation indiennes au sujet de ces incidents frontaliers.

La note indienne remise à l'ambassade chinoise en fin de semaine parle d'un autre incident survenu dans la région de Ladakh. Le gouvernement indien soutient que des Chinois ont fait feu sur des troupes indiennes dans la région du lac Pangong, mais que ses soldats n'ont pas répliqué.

viation indiennes au sujet de ces incidents frontaliers.

La note indienne remise à l'ambassade chinoise en fin de semaine parle d'un autre incident survenu dans la région de Ladakh. Le gouvernement indien soutient que des Chinois ont fait feu sur des troupes indiennes dans la région du lac Pangong, mais que ses soldats n'ont pas répliqué.

viation indiennes au sujet de ces incidents frontaliers.

La note indienne remise à l'ambassade chinoise en fin de semaine parle d'un autre incident survenu dans la région de Ladakh. Le gouvernement indien soutient que des Chinois ont fait feu sur des troupes indiennes dans la région du lac Pangong, mais que ses soldats n'ont pas répliqué.

viation indiennes au sujet de ces incidents frontaliers.

La note indienne remise à l'ambassade chinoise en fin de semaine parle d'un autre incident survenu dans la région de Ladakh. Le gouvernement indien soutient que des Chinois ont fait feu sur des troupes indiennes dans la région du lac Pangong, mais que ses soldats n'ont pas répliqué.

viation indiennes au sujet de ces incidents frontaliers.

La note indienne remise à l'ambassade chinoise en fin de semaine parle d'un autre incident survenu dans la région de Ladakh. Le gouvernement indien soutient que des Chinois ont fait feu sur des troupes indiennes dans la région du lac Pangong, mais que ses soldats n'ont pas répliqué.

viation indiennes au sujet de ces incidents frontaliers.

La note indienne remise à l'ambassade chinoise en fin de semaine parle d'un autre incident survenu dans la région de Ladakh. Le gouvernement indien soutient que des Chinois ont fait feu sur des troupes indiennes dans la région du lac Pangong, mais que ses soldats n'ont pas répliqué.

viation indiennes au sujet de ces incidents frontaliers.

La note indienne remise à l'ambassade chinoise en fin de semaine parle d'un autre incident survenu dans la région de Ladakh. Le gouvernement indien soutient que des Chinois ont fait feu sur des troupes indiennes dans la région du lac Pangong, mais que ses soldats n'ont pas répliqué.

viation indiennes au sujet de ces incidents frontaliers.

La note indienne remise à l'ambassade chinoise en fin de semaine parle d'un autre incident survenu dans la région de Ladakh. Le gouvernement indien soutient que des Chinois ont fait feu sur des troupes indiennes dans la région du lac Pangong, mais que ses soldats n'ont pas répliqué.

viation indiennes au sujet de ces incidents frontaliers.

La note indienne remise à l'ambassade chinoise en fin de semaine parle d'un autre incident survenu dans la région de Ladakh. Le gouvernement indien soutient que des Chinois ont fait feu sur des troupes indiennes dans la région du lac Pangong, mais que ses soldats n'ont pas répliqué.

viation indiennes au sujet de ces incidents frontaliers.

La note indienne remise à l'ambassade chinoise en fin de semaine parle d'un autre incident survenu dans la région de Ladakh. Le gouvernement indien soutient que des Chinois ont fait feu sur des troupes indiennes dans la région du lac Pangong, mais que ses soldats n'ont pas répliqué.

viation indiennes au sujet de ces incidents frontaliers.

La note indienne remise à l'ambassade chinoise en fin de semaine parle d'un autre incident survenu dans la région de Ladakh. Le gouvernement indien soutient que des Chinois ont fait feu sur des troupes indiennes dans la région du lac Pangong, mais que ses soldats n'ont pas répliqué.

viation indiennes au sujet de ces incidents frontaliers.

La note indienne remise à l'ambassade chinoise en fin de semaine parle d'un autre incident survenu dans la région de Ladakh. Le gouvernement indien soutient que des Chinois ont fait feu sur des troupes indiennes dans la région du lac Pangong, mais que ses soldats n'ont pas répliqué.

viation indiennes au sujet de ces incidents frontaliers.

La note indienne remise à l'ambassade chinoise en fin de semaine parle d'un autre incident survenu dans la région de Ladakh. Le gouvernement indien soutient que des Chinois ont fait feu sur des troupes indiennes dans la région du lac Pangong, mais que ses soldats n'ont pas répliqué.

viation indiennes au sujet de ces incidents frontaliers.

La note indienne remise à l'ambassade chinoise en fin de semaine parle d'un autre incident survenu dans la région de Ladakh. Le gouvernement indien soutient que des Chinois ont fait feu sur des troupes indiennes dans la région du lac Pangong, mais que ses soldats n'ont pas répliqué.

viation indiennes au sujet de ces incidents frontaliers.

La note indienne remise à l'ambassade chinoise en fin de semaine parle d'un autre incident survenu dans la région de Ladakh. Le gouvernement indien soutient que des Chinois ont fait feu sur des troupes indiennes dans la région du lac Pangong, mais que ses soldats n'ont pas répliqué.

viation indiennes au sujet de ces incidents frontaliers.

La note indienne remise à l'ambassade chinoise en fin de semaine parle d'un autre incident survenu dans la région de Ladakh. Le gouvernement indien soutient que des Chinois ont fait feu sur des troupes indiennes dans la région du lac Pangong, mais que ses soldats n'ont pas répliqué.

viation indiennes au sujet de ces incidents frontaliers.

La note indienne remise à l'ambassade chinoise en fin de semaine parle d'un autre incident survenu dans la région de Ladakh. Le gouvernement indien soutient que des Chinois ont fait feu sur des troupes indiennes dans la région du lac Pangong, mais que ses soldats n'ont pas répliqué.

viation indiennes au sujet de ces incidents frontaliers.

La note indienne remise à l'ambassade chinoise en fin de semaine parle d'un autre incident survenu dans la région de Ladakh. Le gouvernement indien soutient que des Chinois ont fait feu sur des troupes indiennes dans la région du lac Pangong, mais que ses soldats n'ont pas répliqué.

viation indiennes au sujet de ces incidents frontaliers.

La note indienne remise à l'ambassade chinoise en fin de semaine parle d'un autre incident survenu dans la région de Ladakh. Le gouvernement indien soutient que des Chinois ont fait feu sur des troupes indiennes dans la région du lac Pangong, mais que ses soldats n'ont pas répliqué.

viation indiennes au sujet de ces incidents frontaliers.

La note indienne remise à l'ambassade chinoise en fin de semaine parle d'un autre incident survenu dans la région de Ladakh. Le gouvernement indien soutient que des Chinois ont fait feu sur des troupes indiennes dans la région du lac Pangong, mais que ses soldats n'ont pas répliqué.

viation indiennes au sujet de ces incidents frontaliers.

La note indienne remise à l'ambassade chinoise en fin de semaine parle d'un autre incident survenu dans la région de Ladakh. Le gouvernement indien soutient que des Chinois ont fait feu sur des troupes indiennes dans la région du lac Pangong, mais que ses soldats n'ont pas répliqué.

viation indiennes au sujet de ces incidents frontaliers.

La note indienne remise à l'ambassade chinoise en fin de semaine parle d'un autre incident survenu dans la région de Ladakh. Le gouvernement indien soutient que des Chinois ont fait feu sur des troupes indiennes dans la région du lac Pangong, mais que ses soldats n'ont pas répliqué.

viation indiennes au sujet de ces incidents frontaliers.

La note indienne remise à l'ambassade chinoise en fin de semaine parle d'un autre incident survenu dans la région de Ladakh. Le gouvernement indien soutient que des Chinois ont fait feu sur des troupes indiennes dans la région du lac Pangong, mais que ses soldats n'ont pas répliqué.

viation indiennes au sujet de ces incidents frontaliers.

La note indienne remise à l'ambassade chinoise en fin de semaine parle d'un autre incident survenu dans la région de Ladakh. Le gouvernement indien soutient que des Chinois ont fait feu sur des troupes indiennes dans la région du lac Pangong, mais que ses soldats n'ont pas répliqué.

viation indiennes au sujet de ces incidents frontaliers.

La note indienne remise à l'ambassade chinoise en fin de semaine parle d'un autre incident survenu dans la région de Ladakh. Le gouvernement indien soutient que des Chinois ont fait feu sur des troupes indiennes dans la région du lac Pangong, mais que ses soldats n'ont pas répliqué.

viation indiennes au sujet de ces incidents frontaliers.

La note indienne remise à l'ambassade chinoise en fin de semaine parle d'un autre incident survenu dans la région de Ladakh. Le gouvernement indien soutient que des Chinois ont fait feu sur des troupes indiennes dans la région du lac Pangong, mais que ses soldats n'ont pas répliqué.

ATOMIK
DOIT VIDER
UN ENTREPÔT

C'est le temps
de meubler
votre bureau
à bon marché

MEUBLES

EN BOIS OU EN ACIER
Tapis et Draperies

ATOMIK

ROMEO F. LAJOIE
Gérant des ventes

261 EST, CRAIG — UN. 6-1047

DANS SA 145e ANNÉE "MA BANQUE" OUVRE SA

POUR 3 MILLIONS DE CANADIENS

B de M

800e
SUCCURSALE dans la
région de
MONTREAL

Grâce à l'ouverture d'une nouvelle succursale, aujourd'hui, boulevard Chabanel et avenue du Parc, la Banque de Montréal a établi un nouveau record pour le nombre de ses succursales dans la région de Montréal.

La première banque au Canada — qui est la banque propre de Montréal — s'enorgueillit grandement de son long passé au service de la métropole. Cette nouvelle succursale, comme les 79 autres bureaux de la B de M à Montréal, procure une organisation de banque conçue spécialement pour répondre aux besoins particuliers de la communauté qu'elle dessert.

La B de M atteint la quatre-vingtaine pour le nombre de ses succursales à Montréal, juste au moment où elle achève sa 145e année de service auprès des Montréalais. Nous comptons avoir le plaisir de vous servir dans l'un de ces 80 bureaux.

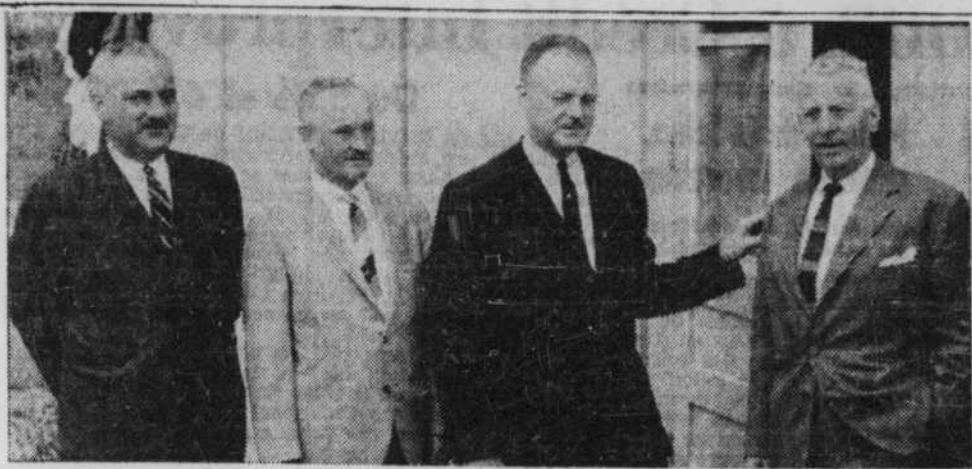
OUVERTE LE VENDREDI SOIR

Cette nouvelle succursale, comme la plupart des bureaux de la Banque à Montréal, ouvre le vendredi soir, pour la commodité des clients, entre sept et huit heures.

BANQUE DE MONTREAL

La Première Banque au Canada

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817



M. A. E. Bowker, vice-président exécutif du Advertising & Sales Executives Club de Montréal, a inauguré, récemment, une "hutte" qui permettra à un groupe d'enfants de l'Association québécoise pour enfants arriérés, de jouer des bienfaits de la vie au grand air, au camp de l'association, à Saint-Lazare. Assistants à la cérémonie, de gauche à droite sur la photo : J. J. Cotlieb, C.R., président de l'association; K. de Jersey, directeur de l'exécutif de l'association; A. E. Bowker et A. T. Brodeur, président de la même association.

Le Conseil de la productivité peut régler nos difficultés économiques

OTTAWA — Le Conseil national de la productivité, après un départ passablement ardu, semble en bonne voie de survie. Créé par le gouvernement il y a 19 mois, il a grandi dans l'incertitude du lendemain. Maintenant, plus fort et plus vigoureux, il s'implante régulièrement et de l'avis de son nouveau directeur, M. E.F.L. Henry, il devrait d'ici quelques mois "fonctionner à plein rendement".

Tout indique que le Conseil national de la productivité pourrait bien d'ici peu prendre les devants sur le gouvernement et lui dicter une ligne de conduite sur certains problèmes de base de l'économie canadienne.

Le Conseil lance présente-

Nominations à la PP

GRANBY. — Le sergent R. Allen et le caporal Arthur Normandeau ont été nommés respectivement directeurs des sections de Sherbrooke et de St-Jean de la Sûreté provinciale. C'est l'inspecteur Marius Coriveau, directeur de la sous division des cantons de l'est, qui a annoncé cette nouvelle.

M. Cliche entérine le règlement régissant les heures d'exploitation

QUÉBEC — M. Lucien Cliche, ministre des affaires municipales, a approuvé le règlement n° 6 de la Corporation de Montréal métropolitain concernant les heures de fermeture des établissements de commerce dans l'île de Montréal.

AVIS

Avis est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1571-D du Code civil, que l'INTERNATIONAL QUÉBEC, dont le siège principal des affaires, dans la Province de Québec, est situé dans la Ville de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à la BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 19e jour de juillet 1962 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, le 19e jour de juillet 1962, sous le No 1613905.

Ce 19e jour de juillet 1962.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

HYDRO-QUÉBEC

SOUSSION NO A-227

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux sous-signes, 21ème étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 6 août 1962, relativement à la fourniture de

Compteurs énergie, compteurs indicateurs énergie demande, compteurs indicateurs demande.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10 %) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR des ACHATS
10ème étage
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Soumission No A-227".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson

Montréal, le 18 juillet 1962.

ment un programme de recherches avancées en vue d'établir certaines grandes constantes de l'économie du pays. Ce programme devrait donner des résultats fort intéressants et ses conséquences, influencer sur une longue échelle toute l'économie canadienne.

Le programme constituera en quelque sorte la base d'une politique de planification qui d'ailleurs, longtemps considérée comme socialisante, rencontre de plus en plus d'adeptes dans les milieux des affaires.

Le Conseil a également délégué une équipe de représentants du travail, du patronat, du gouvernement et de l'éducation, auprès de six pays européens, afin d'enquêter sur la productivité de l'Europe et son développement économique.

Le groupe a quitté Ottawa vendredi, reviendra le 4 août et présentera un rapport le 20 septembre prochain, à l'assemblée plénière du Conseil de la productivité.

Les représentants du travail organisé au Canada réclament depuis longtemps cette tournée, étant d'avis qu'elle indiquera à la haute finance canadienne à quel point les discussions syndicat-patronat ont contribué en Europe à régler

En vertu de ce règlement, ces établissements fermeront à 7h du soir plutôt qu'à 6h. De plus ces établissements pourront fermer à 10h du soir tous les jours de la semaine précédant le dimanche de Pâques ainsi qu'à l'avant-veille des jours de fêtes juives suivantes: le premier de l'an, le jour d'Expiation, le jour de la Pâque, la fête des Tabernacles et la fête de la Pentecôte.

Ce règlement n° 6 amende le règlement n° 4 en vertu duquel les établissements commerciaux doivent être fermés à 6h du soir jusqu'à 7h, le lendemain matin, chaque jour de la semaine du 1er janvier jusqu'au 30 novembre, et de 10h du soir jusqu'à 7h, le lendemain, les jeudis et vendredis de chaque semaine, ainsi que tous les jours de la semaine pendant le mois de décembre. Ces mesures entreront immédiatement en vigueur.

HYDRO-QUÉBEC

SOUSSION NO A-232

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux sous-signes, 21ème étage, 75 ouest, Boul. Dorchester, Montréal à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 6 août 1962, relativement à la fourniture de

approximativement 3 000 000 de gallons impériaux d'huile à chauffage

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10 %) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR des ACHATS
10ème étage
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Soumission No A-232".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson

Montréal, le 18 juillet 1962.

M. James E. Coyne poura de nouveau donner son opinion

OTTAWA. — M. James E. Coyne, ex-gouverneur de la Banque du Canada, qui a démissionné en juin 1961 après que le gouvernement eut en vain tenté de le congédier, témoignera devant la Commission royale d'enquête sur les banques et les institutions financières l'autonomie prochain.

M. Coyne habite maintenant Toronto, mais retournera à Ottawa pour discuter la gestion financière de la Banque du Canada. A peu près à la même époque, M. Graham Towers, de Toronto également, et qui fut le prédécesseur de M. Coyne au poste de gouverneur de la Banque du Canada de 1935 à 1954, se présentera devant la commission d'enquête. Ils seront suivis de M. Louis Rasminsky qui est l'actuel gouverneur de la banque.

Plusieurs experts

Un groupe important d'experts bancaires se présentera devant la commission et outre MM. Rasminsky, Coyne et Towers, elle entendra: Lord Cobbold, gouverneur de la Banque d'Angleterre, retraité; M. M. W. Hall, gouverneur de la Banque Royale des Pays-Bas; le professeur Erik Lundberg, économiste suédois, spécialiste des questions monétaires; sir Denis Robertson de l'université de Cambridge, spécialiste en questions monétaires; le professeur Viner, Canadien d'origine, économiste à Harvard; M. Allan Sproule, ancien président de la Federal Reserve Bank des Etats-Unis, et M. E. M. Bernstein, anciennement délégué du Fonds monétaire international et maintenant conseiller près le gouvernement à Washington.

Deux nouvelles barges

Dès le printemps prochain, deux nouvelles barges remplaceront le ravitailleur Imperial Welland pour remplir les réservoirs des canaux et des lacs du Grand lac qui mouillent dans le port de Montréal.

La construction des nouvelles barges doit commencer incessamment aux chantiers maritimes de Port Weller. Longues de 175 pieds, elles auront une capacité de 9,300 barils de mazout.

Shell veut acheter Canadian Oil

TORONTO. — Shell Oil of Canada Ltd. a annoncé que sa filiale Hesper Oil Co. Ltd. a offert l'actif complet de Canadian Oil Companies Ltd. pour une somme d'environ \$114,000,000. Hesper Oil assumera toutes les obligations contractées par Canadian Oil Companies, à l'exception de celles qui découleront de l'impôt sur le revenu payable à l'époque de la transaction. Les produits de Canadian Oil Companies sont vendus sur le marché canadien sous la marque de "White Rose".

Ségrégation à Montréal?

Une étude effectuée par le Comité des droits de l'homme de la Fédération des travailleurs du Québec indique qu'un nombre de plus en plus grand de propriétaires montréalais refusent d'accepter des Noirs comme locataires.

En 1961, ce comité a mené une enquête auprès de 128 propriétaires. Cette enquête a révélé que 12,3 pour cent d'entre eux refusent d'accepter des Noirs comme locataires tandis que 64,8 pour cent se montrent hostiles à toute forme de ségrégation raciale.

Au surplus, le comité a interrogé en avril dernier 178

INFIRMIERES LICENCIEES

La Marine royale du Canada requiert 25 infirmières licenciées pour le Service de santé des Forces armées canadiennes.

AGE:

Avoir moins de 36 ans et être célibataire.

PERIODE D'ENROLEMENT: 3, 4 ou 5 ans.

SALAIRE DE BASE: \$4,932. par année.

CONGE: 30 jours par année avec solde.

SOINS MEDICAUX ET DENTAIRE GRATUITS

Les demandes d'inscriptions doivent être présentées avant le 7 août 1962.

Les candidates seront avisées des résultats du concours au plus tard le 25 août 1962.

Les candidates choisies seront enrôlées le 17 septembre 1962.

Pour plus amples renseignements visitez, écrivez ou téléphonez à l'officier recruteur aux bureaux suivants:

2055, rue Drummond, Montréal, P. Q.
Tél.: V. 2-6921

1048, rue St-Jean, Québec, P. Q.
Tél.: 524-7049

D'UN OCEAN A L'AUTRE

L'expédition des CF-104 en Europe

OTTAWA. — L'Aviation royale canadienne s'efforce de faire parvenir en Europe ses appareils de type CF-104 avant le mois de mars 1963. Les militaires avaient d'abord prévu que les premiers CF-104 arriveraient aux bases de l'ARC en Allemagne et en France dès le mois de novembre de cette année. Toutefois le programme de construction de 200 appareils, d'une valeur totale de \$450,000,000, a été ralenti parce que certains sous-traitants ont tardé à livrer certaines pièces et que la mauvaise température de l'hiver dernier a retardé le programme des vols d'essai. Des porte-parole de l'Aviation ont fait savoir qu'ils font tout en leur pouvoir pour rattraper ce retard. Les pilotes poursuivent leur entraînement à la base de Cold Lake, en Alberta. Le CF-104 est un avion à court rayon d'action et sera probablement transporté en Europe à bord du lourd avion de transport Hercules. Le CF-104 remplacera le Sabre, avion de combat de jour, dans huit des douze escadilles.

Au congrès de la paix

OTTAWA. — Le Bulletin de nouvelles de l'ambassade soviétique cite James Endicott, de Toronto, qui aurait déclaré que quelques personnes se sont rendues au récent congrès du désarmement mondial, à Moscou, "dans le but spécial de créer de la confusion". M. Endicott, qui a assisté au congrès en qualité de président du Congrès canadien pour la paix, aurait, selon le Bulletin de l'ambassade, fait sa déclaration à l'agence de presse Novosti. Dans cette déclaration, il affirme que la réunion de Moscou a été "certains d'un succès". Il ajoutait que la plupart des délégués des Etats-Unis, du Canada, de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie s'y sont rendus "suspenseux et déçus".

La sardine sera plus abondante

BLACK HARBOR (N.B.) — La sardine, ce petit poisson dont les allées et venues sont aussi imprévisibles que la baie de Fundy dans laquelle elle abonde généralement, y est retournée, cette année après s'être montrée rare, l'an dernier. M. J.F. McAvoy, officier du district des pêcheries, dit que les premières captures permettent de prévoir une année bien meilleure pour la grosse industrie de la sardine du Nouveau-Brunswick. Les eaux autour du littoral sud du Nouveau-Brunswick ont la haute réputation d'être un endroit de rendez-vous du petit hareng. La capture annuelle de sardine dans la région est d'environ 100,000,000 livres. La plus grosse conserve de sardine au monde se trouve à Black's Harbor. En 1960, la capture a été de 95,000,000 livres. Il y a des années où elle n'a pas été plus de 60,000,000 livres, mais, l'an dernier, elle n'a été que de 40,000,000 livres. Quelques conserveries durent diminuer leur production ou importer des sardines de la Nouvelle-Ecosse et du Maine.

M. J.-M. Gauvreau est confirmé dans son poste de président de l'office provincial d'artisanat

QUÉBEC. — M. André Rousseau, ministre de l'industrie et du commerce, a confirmé M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Institut des arts appliqués, dans sa fonction de président de l'Office provincial de l'artisanat, à l'occasion d'une réorganisation des cadres de cet organisme.

M. Marc Donohue, industriel de Charlevoix, le secondaire comme vice-président.

Le ministère a délégué deux représentants: MM. Robert Plante, sous-ministre adjoint, et André Giroux, secrétaire exécutif du ministère et premier secrétaire de l'Office.

Les artisans désignés par le ministre sont Mme Françoise Desrochers-Drolet, émailleur de Port-Carl, ainsi que MM. Gaetan Beaudin, céramiste de North-Hatley, et Michel Labombe, joaillier de St-Marc-sur-Richelieu.

Mlle Madeleine Marcoux, directrice de la Centrale d'artisanat, occupera le poste de secrétaire, et Mme Marguerite Fugère, secrétaire exécutif du ministère et premier secrétaire de l'Office.

Les autres directeurs seront MM. Lucien Bergeron, directeur de l'Office montréalais du tourisme; Roméo Charlier, industriel de Saint-Hyacinthe; et Ste-Madeleine; M. Gérard Delage, conseiller juridique et directeur général de l'Association des hôteliers de la province de Québec; Jean-Paul Deschênes, professeur à la Faculté des sciences sociales de l'université Laval; Emile Gauthier, directeur du Service de l'économie domestique; Paul Gouin, président de la Commission des monuments et sites historiques de la province de Québec; Jacques Melançon, conseiller financier; Dr Paul Riou, un des premiers membres de l'Office, et Léon Toussaint, industriel de St-Jean-Port-Joli.

Le ministre a d'autre part exprimé sa gratitude à l'égard de trois membres dont le mandat était expiré, MM. Charles Smith et Rosario Messier, de Montréal, Paul Lécuyer, de St-Jean d'Iberville.

Kangourous à Granby

GRANBY. — Le Jardin zoologique de Granby vient d'envoyer en Australie, à bord d'un cargo qui est parti de Montréal, quatre castors et trois loutres. Ces bêtes sont destinées aux jardins zoologiques de Sydney et de Melbourne.

En échange, ces deux villes feront parvenir à Granby une dizaine de kangourous.

PROFESSEUR DEMANDE

La commission scolaire de Sayabec, cté de Matapédia, requiert les services d'un professeur pour enseigner les sciences et mathématiques en 10e et 11e années, salaire suivant convention collective.

S'adresser à: Mme T. MARCEAU, sec.-trés.

INSTITUTEURS DEMANDÉS

Pour cours secondaire (garçons), brevet A, base de traitement: \$4,400, augmentation annuelle: \$150 plus supplément selon compétence et fonctions occupées.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CITÉ DE SAINT-JEAN

185 rue Mercier
Saint-Jean, Québec
Tél.: FI. 6-4427 — Soir: FI. 7-1171

REPRESENTANTS VENDEURS

Notre société recherche des candidats intéressés à subir un entraînement intensif en vue de devenir:

TECHNICIENS D'ASSURANCE-GROUPE

... 21 à 35 ans
... 12e année minimum
... L'expérience de la vente n'est pas essentielle
... Remunération: salaire
... Voitures fournies par notre société

Les Services de Santé du Québec — RA. 5-4721

Cas de difformités à la naissance

EDMONTON. — Le Dr P.B. Ross, directeur des services médicaux au ministère de la santé de l'Alberta, a déclaré qu'au moins douze enfants et peut-être 24 sont nés dans la province avec des difformités causées par l'usage du tranquillisant Thalidomide. Le Dr Ross a déclaré, au cours d'une entrevue, qu'il avait entendu parler de huit cas à Edmonton et de quatre à Calgary. Il a ajouté qu'on ne connaît pas le nombre total de cas d'ici la fin de l'année alors que le département aura reçu tous les rapports de 1962. Cette drogue était prescrite aux femmes enceintes souffrant de nausées et a été retirée du marché canadien par les fabricants, il y a six mois. Le Dr Ross a dit qu'il n'y a encore aucun projet définitif d'aide aux parents dont les enfants sont nés avec des difformités à cause de cette drogue.

Un régime "corrompu... dictatorial"

SASKATOON. — Ed Finn, le leader du Nouveau parti démocratique, a déclaré la semaine dernière, que le régime du premier ministre Smallwood est "corrompu et de plus en plus dictatorial". M. Finn a fait cette déclaration, la semaine dernière, au congrès du parti CCF de la Saskatchewan. Il a dit que le gouvernement de Terre-Neuve est "appuyé et financé par les mêmes groupes réactionnaires" qui se sont opposés au plan d'assurance-santé de la Saskatchewan. Ces gens sont généralement des hommes d'affaires, marchands et entrepreneurs et sont appuyés par la presse et la radio. "En Saskatchewan, vous livrez notre combat," a-t-il ajouté.

Un hommage au général Norstad

OTTAWA. — Le premier ministre Diefenbaker a exprimé son appréciation "pour les services distingués" que le général américain Lauris Norstad a rendus à l'OTAN au cours de son mandat comme commandant suprême des forces alliées en Europe. Le président Kennedy a annoncé la semaine dernière que le général Norstad prenait sa retraite. Il était chef des forces de l'OTAN depuis 1956.

Audience publique à Sainte-Thérèse

OTTAWA. — La Commission des transports a annoncé qu'elle tiendra une audience publique le 25 septembre à Sainte-Thérèse, afin d'étudier la demande de la compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien d'abandonner un tronçon de voie ferrée de quinze milles entre Saint-Lin junction et Saint-Lin, au Québec.

L'audience s'ouvrira à 10 heures du matin à l'hôtel de ville et les commissaires étudieront les raisons militent en faveur ou contre l'abandon de ce tronçon.

Le taux d'intérêt fluctue légèrement

OTTAWA. — La Banque du Canada a annoncé que le taux d'intérêt sur les bons du Trésor échéant dans 91 jours, est passé à 5,51 pour cent de 5,48 pour cent qu'il était la semaine dernière. Le taux n'a pas connu de fluctuations importantes depuis le 28 juin où il était monté brusquement à 5,45 pour cent à la suite de la décision de la Banque du Canada de fixer son taux d'intérêt à 6 pour cent. Le taux d'intérêt de la Banque représente les frais minimums que la Banque du Canada demande aux banques à charte lors des rares prêts qu'elle leur consent et avait précédemment fluctué parallèlement à un quart de un pour cent au-dessus du taux des bons du Trésor.

\$500,000 de la Fondation Ford

OTTAWA (D.N.C.) — La Fondation Ford vient d'octroyer une somme de \$500,000 pour favoriser et encourager les recherches sur le développement urbain et rural au Canada.

Cette somme sera versée au Conseil canadien de recherches sur le développement urbain et régional qui a été fondé, il y a seulement quatre mois, en vue d'intensifier les efforts faits au Canada dans ce domaine au moyen d'une action concertée pour définir des objectifs communs de recherche, pour recueillir des fonds pour effectuer ces recherches et établir des centres de compilation et grouper des spécialistes.

À l'heure actuelle, le conseil groupe 41 personnes qui détiennent des fonctions supérieures dans le gouvernement fédéral, dans les gouvernements provinciaux et municipaux, les universités, les professions libérales et l'entreprise privée.

Le premier ministre Diefenbaker a déclaré que la subvention de la Fondation Ford constitue un apport appréciable qui permet au conseil de poursuivre à bien sa tâche au moment où l'on constate au Canada un besoin urgent de bâtir et de réhabiler les villes pour faire face aux exigences modernes de l'urbanisme.

De son côté, M. Stewart Bates, président de la Société centrale d'hypothèques et de logement, a annoncé que cet organisme avait accordé une subvention de \$78,000 pour l'année 1963 aux mêmes fins.

Le "Free Press" répondra à "K"

WINNIPEG. — "The Free Press", un des trois quotidiens canadiens qui ont publié, mardi, une annonce commandée et payée, une traduction du discours que le premier ministre Khrouchtchev a prononcé à la conférence internationale sur le désarmement à Moscou, la semaine dernière, a demandé au journal officiel de l'URSS, La Pravda, la possibilité de réserver de l'espace dans ses pages pour présenter une réponse. Sur commande de l'ambassade de l'Union soviétique au Canada, ce journal de Winnipeg a fait paraître dans ses pages le texte intégral de M. Nikita Khrouchtchev. Les trois pages de texte ont coûté \$2,800 à l'ambassade soviétique. Un publiciste du "Free Press", M. R. S. Malone, a communiqué avec le directeur de la Pravda pour lui demander de lui accorder dans son journal le même nombre de pages pour le même prix "de manière à ce que le "Free Press" puisse répondre au message de M. Khrouchtchev".

Avis à tous les membres de

L'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames de Montréal

Veuillez noter qu'à compter de mardi le 24 juillet 1962, les nouveaux bureaux de l'Union seront situés à l'adresse suivante:

1253 AVE MCGILL COLLEGE

TROISIÈME ÉTAGE

Téléphone: 868-1771

CONSEIL CONJOINT DE L'UNION DES OUVRIERS DU MANTEAU
COMITÉ CONJOINT DE L'UNION DES OUVRIERS DE LA ROBE
UNION DES OUVRIERS DE LA BRODERIE

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

DEMANDE DE SOUMISSIONS

COMBUSTIBLE — EXERCICE 1962-1963

La Commission des écoles catholiques de Montréal recevra, jusqu'à 3 heures de l'après-midi le mardi 31 juillet 1962, des soumissions pour la vente et la livraison du combustible liquide requis pour le chauffage de ses écoles, résidences et locaux.

Le cahier des charges générales et les formules contenant les conditions de soumission pourront être obtenus avec tous les renseignements additionnels de monsieur Jean-Louis Régimbald, ing. p., au Bureau de l'équipement mécanique, 3737, rue Sherbrooke, à partir de lundi matin le 23 juillet 1962.

Ces soumissions seront ouvertes en séance publique le mardi 31 juillet 1962, à 3 heures de l'après-midi. Toute soumission qui ne sera pas complétée conformément aux conditions générales et aux instructions données aux soumissionnaires ou qui ne sera pas accompagnée des documents requis, ou dont les documents requis ne seront pas dûment complétés, ne sera pas considérée.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Le secrétaire,
PAUL-ÉMILE ALAIN

St-Hyacinthe a adjudgé une émission de \$1,100,000. a Crédit Interprovincial

Du 5 1/2% et 6%

La cité de St-Hyacinthe, comté de St-Hyacinthe, a vendu récemment au Crédit Interprovincial, Inc. une émission de \$1,100,000, d'obligations échéant en séries en vingt ans, à un prix de 97.59. L'émission comprend 431,000 de titres à 5 1/2% 1963-72 et \$870,000, à 6% 1973-82. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.119%.

C'est en août 1961, que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors \$720,000, de titres à 5-5/8% séries vingt ans, au prix de 97.147. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.538%.

Datées du 1er août 1962, les nouvelles obligations échouent en séries du 1er août 1963 au 1er août 1982 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour le renouvellement d'un emprunt au montant de \$306,000, et pour des travaux d'égout, de voirie, d'électrification, l'achat de terrains etc.

L'évaluation impossible de la cité, pour 1962, s'élève à \$39,348,435, y compris \$10,380,510 pour les compagnies. La 31 décembre 1961, la dette consolidée nette de la cité se chiffrait par \$5,263,800, dont \$996,000, pour les services publics. La cité compte une population de 23,376 âmes.

Noranda Mines a profité durant le 1er semestre de la baisse du dollar

Au dire de son président, M. J. R. Bradfield

Pour les six premiers mois du présent exercice financier, Noranda Mines, Limited annonce un profit de \$7,084,000, équivalent à \$0.76 par action, à comparer à \$6,822,000 ou \$0.74 l'action pour la même période de l'année dernière.

C'est ce qu'a annoncé hier M. J. R. Bradfield, le président de la compagnie qui vient de publier son rapport pour le semestre se terminant le 30 juin 1962.

On y voit en outre que les revenus nets d'exploitation se sont élevés à \$11,172,000 à comparer à \$10,320,000 et les revenus de placement à \$2,909,000 par rapport à \$10,320,000.

"Ce qui a le plus influé sur les résultats de ce premier semestre de 1962, a déclaré M. Bradfield, est le changement de la valeur du dollar canadien qui, en améliorant les prix des métaux a augmenté le profit brut de quelques 4,500,000 dollars par rapport à 1961."

"Le fait que Waite Amulet n'a pas versé de dividendes au cours de la première moitié de 1962, explique la baisse des revenus de placement de l'entreprise. Cependant, on a réalisé plus de \$550,000 en nouveau dividendes et pour le troisième trimestre, Waite Amulet paiera un dividende de \$0.30."

"La baisse du capital de roulement n'a pas subi de changement notable depuis la fin de l'année vu les dépenses de capital auxquelles la com-

pagne s'est engagée en 1961. Cependant, comme nous l'avons déjà déclaré, nous n'en trevoisons pas de difficultés à remplir les engagements d'icelle à la fin de 1962. De nouveaux projets en cours de réalisation ont amené une augmentation de nos frais d'intérêts de quelques \$345,000."

"Des dividendes de \$0.50 et de \$0.55 l'action ont été versés aux actionnaires les 11 mars et 15 juin, respectivement. Un nouveau dividende de \$0.30 l'action a été déclaré par nos directeurs et sera versé le 14 septembre aux actionnaires inscrits le 17 août. Compte tenu du fait que nous avons maintenant 9,275,000 actions émises et en circulation, ceci est l'équivalent d'un dividende de \$0.60 sur l'ancien capital de la compagnie", a expliqué M. Bradfield.

On note encore dans le rapport intermédiaire qu'il est fait état des résultats des trois filiales de la Noranda, Anor Goldmines, Hallnor Goldmines et Pamour Porcupine Mines, trois mines d'or de la région de Porcupine, Ontario.

Les projets par action de ces trois entreprises pour les six premiers mois de 1962 sont de \$0.136, de \$0.083 et de \$0.057 respectivement et se composent à \$0.12, \$0.082 et \$0.036. Anor Goldmines a versé des dividendes de \$0.10 l'action en 1962 et en 1961. Quant à Pamour Porcupine, elle n'a pas versé de dividendes au cours de 1961 non plus qu'à venir jusqu'au 30 juin 1962.

NORANDA MINES, LIMITER

Rapport financier		
Production de cuivre en tonnes	14,367,000	12,594,000
Production d'or en onces	103,065,000	97,350,000
Revenus nets d'exploitation	11,172,000	10,320,000
Revenus de placement	2,909,000	3,167,000
Total	14,081,000	13,487,000
Intérêt sur débetures et billets	683,000	465,000
Dépréciation	1,724,000	2,116,000
Amortissement des frais d'exploitation	550,000	408,000
Provisions pour impôts	4,040,000	3,676,000
Total	6,997,000	6,822,000
Profit net	7,084,000	6,822,000
Profit par action	\$0.76	\$0.74

Bon début pour Piscines Val Mar Ltée

\$977,000 de ventes durant le 1er semestre vs \$1,021,000 en 1961

Les ventes de cette période se totalisent à \$977,000 sans compter les commandes en cours le 30 juin. Les ventes de toute l'année 1961 atteignaient \$1,021,000.

Au cours d'une assemblée tenue le 17 juillet, les administrateurs de la compagnie ont voté un dividende initial de 20 cents sur les actions de classe "A", pour le premier semestre. Il sera payable le 1er août, aux actionnaires inscrits le 27 juillet.

D'après ces résultats et l'importance des commandes en mains au 30 juin, les administrateurs estiment que le second semestre reflètera le même degré de progrès.

Quoique le rapport financier des six premiers mois n'ait pas été publié, le rapport intermédiaire indique que le degré d'augmentation des bénéfices est comparable à celui de l'augmentation des ventes.

En 1961, les Piscines Val Mar Ltée montraient un bénéfice net de \$118,000, soit 67 cents par action des 155,000 actions, classe "A", en circulation.

A. Renaud & Cie Ltée

Courtier en valeurs

Commandes exécutées sur tous les marchés

200, rue St-Jacques
Montréal — V.I. 4-2886

PRETS HYPOTHECAIRES

1ère et 2ème hypothèque (jusqu'à 10 ans)
Achat balances prix de vente :
Améliorations domiciliaires

CREDIT M.-G. INC.

Siege social : 31 SAINT-JACQUES OUEST
Montréal
Victor 2-1788
Québec
Tél.: 529-2866

GEOFFRION, ROBERT & GÉLINAS, INC.

Membres de
THE INVESTMENT DEALERS' ASSOCIATION OF CANADA

MONTREAL
129, rue St-Jacques
80, rue Jean-Talbot
QUÉBEC
CHICOUTIMI

PLS. PRÉVIER AVEC NEW-YORK, TORONTO ET LES HOPITALS

potins financiers

Les Bourses de Londres, Toronto, Montréal, Paris et New-York étaient fermées comme de coutume samedi, de même que les marchés de Chicago et de Winnipeg.

Selon M. G. Blink, de Legett, Bell, Gouinlock Ltd, le marché canadien des obligations serait survenu et il aurait atteint un sommet intermédiaire. Que les E.U. en viennent à hausser les taux d'intérêt à longs termes et les obligations canadiennes à longues échéances pourraient bien être déprimées davantage. L'économiste de cette firme semble douter des possibilités de l'économie américaine pour concurrencer celles des autres pays et, en conséquence, il n'entrevoit pas de marché à la hausse à la bourse pour le moment. Il prévoit plutôt une série de ralliements, accompagnés de baisses techniques pour d'ici 3 à 6 mois. Il va sans dire que nos marchés reflèteront cette situation, mais les titres dits "de défense" devraient montrer à l'avenir plus de résistance aux pressions des ventes.

Le virement durant la dernière séance à Wall Street fut le moins considérable vu depuis deux mois. Que les administrateurs de U.S. Steel et de Bethlehem Steel en viennent à déclarer cette semaine leurs dividendes réguliers et les sentiments spéculatif reflèterait une telle nouvelle et il pourrait bien y avoir, alors, une plus grande réaction du public dans le marché.

Depuis le 20 juillet et jusqu'à avis contraire, tous défauts de livraison d'actions de Agnew-Surpass Shoes Stores Limited doivent être consentis à et signés par le courtier receveur, avant livraison à la Chambre de compensation. Dans les transactions sur les actions d'Agnew-Surpass, les parties qui désirent prendre avantage de l'offre faite par Genesco Inc. aux fins d'acquiesser les actions ordinaires de Agnew-Surpass à raison de 45% d'actions de Genesco pour chaque 100 actions de Agnew détenues, doivent effectuer leurs transactions sur la Bourse de Montréal sur une base au comptant à partir du 26 juillet. L'offre expire le 30 juillet.

Dès l'ouverture de la Bourse de Montréal ce matin, le symbole des actions de Southam Co. Ltd sera changé en l'abréviation suivante, "STM".

816,000 actions ordinaires, sans valeur nominale, de Commodore Business Machines (Canada) Limited, toutes émises et en circulation, seront négociables sur la Bourse Canadienne à l'ouverture de cette dernière aujourd'hui.

Un siège sur la Bourse de Montréal, au nom de M. P. W. Parsons, a été transféré à M. George A. Pisantel.

A partir de mercredi de cette semaine, la compagnie Trans-World Airlines installera des appareils téléphoniques dans ses avions.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Le Veau d'Or est toujours vénéré, particulièrement à notre époque

L'Assurance-Vie Desjardins vient de publier une brochure d'un format moyen — il serait toujours préférable qu'il soit de la grandeur d'une poche d'habit, car cela permet de le garder sur soi et de le lire partout — traitant de la remarquable conférence faite par M. Joseph Folliet, sociologue lyonnais, devant les membres du Mouvement Desjardins. Intitulée "Le Veau d'Or", cette brochure reproduit son texte bien vivant, spontané, marqué d'une foi profonde en la formule coopérative. Ce n'est pas sans raison que le service des relations extérieures de l'Assurance-Vie affirme que plusieurs des pages de la dite brochure inspireront de saines réflexions en maints milieux, d'autant plus que le Veau d'Or est toujours vénéré, même à notre époque. L'argent, facteur de prestige; l'argent dans l'Évangile; rôle économique, social et historique de l'argent; contre un certain capitalisme, la coopérative; le laïc et l'argent; solidarité chrétienne; le crédit à la personne, un service social; le sang du pauvre, voilà autant de chapitres dignes d'attention et que chacun devrait parcourir tant dans son propre intérêt que dans celui de notre groupe ethnique.

En marge du fléchissement d'environ 30% par les actions de nos banques à charte

Il ressort du dernier bulletin en français publié par Green-shields Inc. que "par rapport à leur niveau maximum de décembre 1961, les actions des banques canadiennes ont fléchi, en moyenne, de presque 30%. Sans doute étaient-elles surévaluées eu égard à leurs perspectives à court terme, mais la récente correction les place à un niveau où elles peuvent être achetées, compte tenu de leurs qualités défensives et de leurs possibilités de plus-value exceptionnelles. L'an dernier, le marché, très ferme, a constamment ignoré les concurrents concurrents dans les affaires bancaires et financières, aggravée par la hausse des frais généraux. Maintenant que les cours sont revenus à un niveau réaliste, il est peut-être opportun d'examiner les facteurs plus favorables de ce groupe pour l'avenir. Le programme d'austerité arrêtera sans doute l'accroissement de l'actif des banques pendant quelque temps, mais l'augmentation au cours des 12 derniers mois de \$1.5 milliard des dépôts canadiens et de \$1 milliard des dépôts en devises étrangères (représentant une hausse globale de 17%), laisse déjà prévoir une nette amélioration des bénéfices. Il est intéressant de noter également que les prêts courants et les hypothèques, au Canada, sont de \$1 milliard ou 13% plus élevés qu'il y a un an, tandis que l'augmentation des prêts courants en monnaies étrangères est d'environ \$300 millions ou près de 40%."

C'est en 1964 qu'aura lieu la révision décennale de la loi des banques

Dans un avenir plus lointain, la révision décennale de la loi des banques, qui aura lieu en 1964, offre des possibilités intéressantes. Les actuels deux lois en trois ans le taux d'intérêt maximum légal sur les prêts, qui est de 6%, s'est révélé malcommode. Quels que soient les inconvénients à courte échéance d'une politique de restriction monétaire, elle pourrait favoriser la suppression, en 1964, de la limite au taux d'intérêt. Grâce aux progrès récents dans les communications, l'adaptation d'un système électronique dans tout le réseau des banques canadiennes est en voie de réalisation: il s'en suivra une amélioration des frais d'opération. A leur palier actuel, les actuels des banques se voient aux environs de 7.5 fois les profits avant impôts et provisions sur réserves, ce qui correspond à un multiple approximatif de 15 par rapport aux bénéfices réels. Cet aspect technique mérite de retenir l'attention. Enfin, les dividendes actuels qu'ils représentent moins de 60% des bénéfices réels procurent dans bien des cas un rendement proche de 4%, qui à traditionnellement marqué les limites inférieures des fluctuations des valeurs bancaires. Les investisseurs qui ont en ce moment des disponibilités à placer sur le marché pourraient donc commencer par acheter des actions bancaires à leur niveau actuel.

The London Assurance Group a encaissé plus de primes dans ses divers départements l'an dernier

The London Assurance Group, une des plus vieilles institutions d'assurance dans le monde, puisque sa fondation remonte en 1720 — ce groupe comprend The London Assurance, Guildhall Insurance Co., The Citadel Insurance Co. of Canada Ltd., The Sea Insurance Co. et The British Law Insurance Co., etc. — a fait de bonnes affaires durant le dernier exercice terminé le 31 décembre 1961. En effet, son profit consolidé s'éleva à 2,322,642 livres sterling vs 2,303,794 antérieurement. Vu des impôts plus considérables, le bénéfice net figure à 1,582,743, à rapprocher de 1,031,326 livres sterling durant l'exercice clos le 31 décembre 1960. Ses primes d'assurance-incendie encaissées se totalisèrent à 11,935,248 livres sterling en 1961 vs 11,282,965 en 1960, tandis que, pour son département des accidents, elles se totalisèrent à 18,524,000 livres sterling vs 17,198,164 et, enfin, pour le département de la marine, elles se chiffrent à 6,293,957, comparativement à 6,291,037. Quant aux nouvelles affaires d'assurance-vie pour le compte de la London Assurance, elles s'élevèrent à 18,190,967 livres sterling en 1961, contre 14,082,422 en 1960, et les primes encaissées pour cet item, déduction de la réassurance, furent de 3,141,530, à rapprocher de 2,837,140 livres sterling en 1960. Le bilan consolidé de The London Assurance montre un actif global de 115,437,120, à rapprocher de 108,210,072 livres sterling en 1960. Cet actif comprend en majeure partie des obligations et des prêts hypothécaires. Comme on le sait, sans doute, les entreprises du groupe précité, sauf The Sea Insurance Co., ont fait des affaires au Canada et la branche canadienne de ce groupe a encaissé pour \$3,121,645 de primes l'an dernier et il a payé \$4,494,027 pour les pertes encourues ainsi que \$3,212,878 pour les autres dépenses, d'où un profit de \$414,940. De telles activités profitables dénotent une habile direction — incidemment M. E. A. W. Paterson est le gérant de ce groupe au Canada, qui, depuis le 1er juillet de cette année, comprend The Sea Insurance Co. Ce dernier a comme adjoint M. G. E. English.

Marcel CLEMENT

LA CHAÎNE INTERNATIONALE DES HOTELS HILTON annonce la construction d'un hôtel à Dorval



CONRAD N. HILTON



H. J. O'CONNELL

M. Conrad N. Hilton et H. J. O'Connell ont annoncé aujourd'hui qu'ils se sont associés pour construire et exploiter l'hôtel Hilton de l'Aéroport de Montréal, sur un emplacement de 14 acres au nouvel aéroport international, à Dorval. M. Hilton est président de la Hilton Hotels International et de la Hilton of Canada Ltd., et M. O'Connell est président de O'Connell Enterprises Ltd. Ils auront parts égales dans la nouvelle société. La construction du Hilton de Dorval sera entreprise cet été et on prévoit la terminer pour Noël 1963.

M. O'Connell, entrepreneur et industriel éminent du Canada, est engagé dans l'industrie de la construction lourde au Québec depuis plus de 30 ans. La compagnie H. J. O'Connell Ltd et ses filiales ont réalisé d'importants travaux de défense, construits des routes, ponts, aéroports, systèmes d'égouts, une section de la Voie maritime du Saint-Laurent et un tronçon de l'autoroute des Laurentides.

M. O'Connell est administrateur de plusieurs sociétés, dont: Guarantee Trust Company of Canada, La Prévoyance Compagnie d'Assurances, John Labatt Ltd., Industrial Life Insurance Company, Trans-Canada Corporation Fund.

Le plan original de l'hôtel de Dorval ne prévoyait que 200 chambres, mais il est maintenant modifié pour en compter 88 de plus. On y aménagera des salles d'exposition et des salles de banquet de 700 sièges, pouvant se transformer en une vaste salle de bal et plusieurs salles de réunions adjacentes. Le restaurant principal sera de caractère canadien-français. On y trouvera aussi une "maison du café" et un bar de dégustation. Le terrain de l'hôtel comprendra un parc de stationnement pour 300 voitures, un terrain de golf de 6 trous, une piscine, un jeu de galets et d'autres installations de divertissement. Un coin des jardins sera réservé à un musée où sera exposée la collection

d'automobiles antiques de M. O'Connell.

Les chambres de l'hôtel Hilton de l'aéroport de Montréal seront munies de salles de bains, ainsi que d'appareils de radio et de télévision. L'hôtel sera entièrement climatisé et isolé selon un procédé spécial contre les bruits de l'extérieur.

La conception de l'hôtel Hilton de Dorval est confiée à M. William B. Tabler, architecte de New-York, qui sera secondé par un architecte de Montréal, M. Gérard Notebaert. Corporate Design Associates, de Montréal, fera la décoration de l'intérieur avec l'assistance de Dryden Associates, Inc., de New-York. M. Emmanuel Gran de dessin de la Hilton Hotels du service d'architecture et International, agira comme coordonnateur et conseiller.

L'hôtel Hilton de Dorval sera le second hôtel canadien exploité par la Hilton Hotels International. L'autre est le Reine Elisabeth, hôtel de 1216 chambres dans le centre de Montréal.

À noter...

C'est après-demain que le Crédit Foncier Franco-Canadien rendra public son rapport semestriel.

Socomy Mobil Oil Co inscrira ce matin 49,370,011 de ses actions sur la liste des valeurs de la Bourse de Toronto. Leur symbole sur le téléscripteur sera "SOM".

Comme la Bourse de Toronto n'a cessé d'être à la baisse depuis 6 séances consécutives et comme on pourrait en dire autant pour la Bourse de Montréal, certaine résistance aux pressions des ventes demeure possible et même, probable, même s'il est vrai que notre pays a à faire face à un horrible dilemme, soit mettre fin à l'ère des déficits afin de stimuler la confiance des étrangers envers le dollar canadien, soit continuer à croquer le chômage momentanément en restreignant les dépenses publiques.

A. M. Kidder & Co., Inc., membre de la Bourse de N.Y., occupe un local plus spacieux depuis ce matin dans le nouvel édifice C.I.L. sur le boulevard Dorchester.

On pourra transiger à partir de demain sur la Bourse Canadienne sur les actions de Silver Regent Mines Limited.

Selon la dernière compilation de A.E. Ames & Co. Ltd le total des nouvelles émissions lancées sur notre marché depuis le début de l'année jusqu'au 16 courant a atteint \$5,046,474,973 contre \$5,380,885,241 durant la même période l'an dernier et au regard de \$5,420,423,651 durant le même espace de temps il y a 2 ans.

Avnet Electronics Corporation a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'elle a acquis 93% des actions en circulation de la classe A de Pitt Products Limited, en vertu de l'offre en date du 23 mars 1962. Avnet a aussi notifié le marché qu'elle a prolongé l'offre jusqu'à la fermeture des affaires le 26 juillet. Donc, depuis le 20 juillet et jusqu'à avis contraire, tous défauts de livraison des actions de la classe A de Pitt Products Limited doivent être consentis à et signés par le courtier receveur, avant livraison à la Chambre de compensation. Dans les transactions sur les actions de Pitt Products Limited, les parties qui veulent prendre avantage de l'offre faite le 23 mars 1962 devront donc effectuer leurs transactions au comptant à partir de demain.

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de L'Abord-à-Plouffe, comté de Laval, ont vendu, à Placements Plessis Inc., une émission de \$602,000 d'obligations, à 6%, échéant en séries en dix ans, au prix de 97.101, soit un loyer moyen de 6.619%. L'emprunt comporte un solde de \$210,500, à renouveler en 1972 pour un terme additionnel de dix ans. Le gouverne-

Bon 1er semestre pour Johns-Manville Corp.

Ventes-record de \$106,000,000 durant le dernier trimestre

ASBESTOS — Les ventes et les bénéfices de Johns-Manville Corporation, pour la première moitié de 1962, ont démontré une amélioration en comparaison de 1961, a déclaré récemment M. Clinton B. Burnett, président.

Les ventes pour les premiers six mois de 1962 furent de \$183,960,000 en comparaison de \$173,076,000 pour la première moitié de 1961. Les bénéfices à date cette année s'établissent à \$190,881,000 ou \$1.28 par action, en comparaison de \$10,384,000 ou \$1.22 par action en 1961. Les ventes au cours du second trimestre de 1962 furent de \$106,000,000 établissant ainsi un nouveau record pour tout second trimestre. Les ventes au deuxième trimestre de l'an dernier furent de \$103,175,000.

Les indices des prix marchands à la fabrique

Légèrement à la hausse

Dans 38 industries manufacturières les indices des prix marchands (1956 = 100) ont été plus élevés en juin qu'en mai, soit 5 de moins que d'avril à mai quand 33 industries avaient monté, selon des chiffres antérieurs qui paraissent dans la livraison de juin du rapport du B.F.S. intitulé "Prices and Price Indexes". En juin, 18 industries étaient inférieures, soit 6 de plus qu'en mai quand 12 industries avaient baissé par rapport à avril. En juin, 51 des 97 indices industriels n'ont pas varié, comparativement à 52 en mai. Le niveau moyen des 97 indices s'est établi à 104.1 en juin, soit un peu plus qu'en mai (103.9). La médaille a été de 104.1 (la moitié des indices au-dessus de 104.1 et la moitié au-dessous), au regard de 104.2 en mai.

ment provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de \$325,000. Datées du 1er juillet 1962, les nouvelles obligations échouent en séries du 1er juillet 1963 au 1er juillet 1972 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt, autorisé par une résolution adoptée le 25 avril 1962, est contracté pour la construction d'une école de dix-sept classes dans la partie ouest. L'octroi de \$325,000, applicable au service de l'émission, est payé en versements annuels et consécutifs de \$65,000, de 1963 à 1967 inclusivement. L'évaluation impossible de la corporation scolaire, pour 1961-62, s'élevait à \$29,500,000, y compris \$1,704,300 pour les compagnies. Le 30 juin 1961, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$1,927,500, et un octroi total de \$864,304.75 y appliquait.

000. Les bénéfices pour le second trimestre furent de \$7,220,000 ou 92c par action, en comparaison de bénéfices s'élevant à \$8,273,000 ou 97c par action par rapport au deuxième trimestre de 1961.

Les bénéfices au cours du second trimestre ont été ajustés de façon à se conformer aux nouveaux règlements de dépréciation imposés par le trésor américain. Cet ajustement du second trimestre pourvoit à une augmentation des coûts de la dépréciation pour l'entière seconde moitié de 1962 et a eu pour effet de réduire les bénéfices nets de \$890,000 ou 7c par action. Les résultats des nouveaux règlements vont intensifier davantage la position monétaire de la compagnie pour l'expansion et la modernisation des facilités de production", a dit M. Burnett.

Fruits et légumes

Prix payés aux cultivateurs et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le ministère provincial de l'Agriculture, service de l'horticulture, division de l'inspection, 306 rue Craig, Montréal.

POMMES: Jaunes transparentes 2.00, moyennes 3.50 le minot.

BLUETS: 10.50-11.00 le cagot de 24 jantes.

FRAISES: 3.00-3.25 le cagot de 12 chopines.

FRAMBOISES: 3.25-3.75 le cagot de 12 chopines.

AUBERGINES: premiers arrivages 3.00 le doz.

BETTERAVES: 50-60 c. la doz. de pqt.

BLE D'INDE: 40-50c. la doz.

BROCOLI: 2.50-3.00 la doz.

CAROTTES: 50-60c. la doz.

CELERI: 1.50-2.00, petit 75c. la doz.

CHICOREE & ESCAROLE: 1.25 le cagot.

CHOIX FLEURS: 2.50-2.75 la doz.

CONCOMBRE: 50-60c. la doz.

EPINARDS: 1.25-1.50 le bois-seau, 1.50 — 12 cellos de 10 oz.

FÈVES: jaunes 2.75-3.00, vertes 3.00-3.25 — le sac de 20 lbs.

LAITUE: en feuilles, frisées 1.50-2.00, romaine 1.50-2.00.

NAVETS: 35c. pour 6, 1.00-1.25 — 50 lbs.

OIGNONS: Spring 40-50c. la doz. de pqt.

POMMES DE TERRE: nouvelles 1.50-2.00 — 75 lbs. 1.50-1.60 — 50 lbs.

PERSIL: 50c. la doz. de pqt.

PIMENTS: premiers arrivages, vert doux 2.50 la boîte.

POIREAUX: 75c. la doz.

RADIS: 50-60c. la doz. de pqt.

RHUBARBE: 35-40c. grosse 75c. la doz. de pqt.

TOMATES: de pleine terre, rouges 4.00, roses 5.00 la boîte.

Marché de la laine, situation favorable

Selon Merrill, Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc.

Les prix de la laine étaient en général fermes, la semaine dernière, à la clôture de la saison d'adjudications en Australie. Le rythme des achats faits par le Japon s'était ralenti au cours des derniers mois, mais ils avaient auparavant été d'un ampleur telle que ce pays a conservé sa position d'acheteur numéro un jusqu'à la fin de la saison. L'Europe occidentale se montre plus active lors des dernières ventes, la demande sur ce continent étant influencée par des stocks assez réduits, ainsi que par un niveau accru de la consommation.

Si l'on en croit le département de recherches sur les matières premières de Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc., les prix d'ouverture de la saison 1962-63 devraient encore bénéficier de ces mêmes facteurs économiques. Chacun sait que le prix de la laine est influencé, en tout premier lieu, par le rythme de la consommation, la production, en effet, est un facteur stable qui ne varie que peu d'une année à l'autre. Le deuxième élément d'importance est représenté par le niveau des stocks. Ainsi, l'on constate que les deux éléments principaux contribuant à la fixation des prix sont positifs. Les stocks de laine brute dans les principaux pays producteurs sont à

(Cours fourni par
la Presse Canadienne)

COMPTABLES AGREES

Lucien Dahmé, C.A.

Comptable agréé

Edifice de La Sauvegarde

152 est, rue Notre-Dame

UN. 6-2681

Jacqueline Paradis, C.A.

Comptable agréé

Edifice de La Sauvegarde

152 est, rue Notre-Dame

Ch. 52, 53

UN. 6-2681 — DU. 1-0111

**Provost, Hotte
& Associés**

Comptables agréés

ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié

ROLAND PROVOST, C.A.
GEORGES H. HOTTE, C.A.

2596, boul. Rosemont

RA. 2-1109

VI AU & ROBIN

Comptables agréés

LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILLON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.

PO. 9-3871*

4926, avs. Verdun, Verdun

**Samson, Bélair, Côté, Lacroix
et associés**

E. H. Knight & Co.

Comptables agréés

M. SAMSON, O.B.E., C.A.
Léon CÔTÉ, C.A.
H. BOURGOUIN, C.A.
Albert GARNEAU, C.A.
Benoit SYLVAIN, C.A.
Pierre CHOUINARD, C.A.
Gilles TRAHAN, C.A.
L. De G. PAGE, C.A.
Paul GONTHIER, C.A.

Lucien P. BELAIR, C.A.
Jean LACROIX, C.A.
Dollars HUOT, C.A.
Percy AUGER, C.A.
Pierre LESAGE, C.A.
Pierre BAREY, C.A.
Adrien CÔTÉ, C.A.
Martha GAUTHIER, C.A.
Marcel IMBLEAU, C.A.

E.H. KNIGHT, C.A.
LIONEL ROUSSIN, C.A.
Raymond FORTIER, C.A.
Clément PRIBEAU, C.A.
Dennis BELL, C.A.
P. COILLARD, C.A.
Tires. TREMBLAY, C.A.
Jean BOISVERT, C.A.
G-A ROUSSIN, C.A.

MONTREAL

QUEBEC

RIMOUSKI

Consells : Maurice CHARTRE, C.A. - A-Emile BEAUVAIS, D.S.C., C.A.
Gérard MARCEAU, C.A.

132 ouest, Saint-Jacques

—

VI. 2-4691

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Des histoires de jockeys...

Il n'y a pas que la pêche, la chasse et le golf pour vous nourrir d'histoires à vous dilater la rate; il y a aussi des histoires de jockeys, bien amusantes. Témoin la suivante, racontée avec humour et verve par l'incomparable Jean Duceppe: "Un jour, un jockey du Parc Richelieu, dans une malheureuse chute rendit son âme à Dieu. On le transporta à la morgue pour fins d'identification — Duceppe ne nous a pas dit s'il courait sous un nom d'emprunt — et la foule de ses amis s'amena pour constations d'usage. Au premier qui voulut 'savoir', le préposé au 'réfrigérateur' répondit: 'Le frigo est là, servez-vous!' et l'ami commença par le tiroir du haut, le premier. Tirez, repoussez: 'Non, pas de jockey'! Il passe au deuxième: 'Aucune ressemblance... d'ailleurs...' le poids de ce bonhomme là... continuons!' et hop! tire d'un geste violent et agacé le troisième tiroir: 'Pas lui non plus! ça m'aurait d'ailleurs surpris de le trouver dans les... trois premiers!'".

Du même souffle...

Ce dynamo de Jean Duceppe enchaîna avec une autre histoire de jockey qui en a fait rigoler plus d'un. Au début de la saison au parc de Blue Bonnets, comme on manquait de chevaux pour combler les rangs et présenter un programme complet, un des jockeys eut une idée qu'il crut brillante. Il avisa les autorités que la solution, il la connaissait. "Un de mes oncles dans les rangs de la Côte Vertu, non loin d'ici, possède un bon gros cheval de trait, qu'il nous passerait pour l'après-midi et personne ne s'en porterait plus mal pour tout cela; si vous acceptez, je cours le chercher". Une demi-heure plus tard, le bon gros percheron était sur la piste et 'labourait' le parcours. Cependant pas trop trop habitué à courir le mille, cette bonne bête tirait un peu la langue et traînait par quelques longueurs lorsque son jockey décida de lui faire goûter un peu de cuir. Au cinquième coup de fouet, le percheron se rebiffa se retourna et lança au jockey: "T'es pas raisonnable; je me lève à quatre heures, moi!".

Le dimanche suivant...

Au programme dominical suivant, les autorités de la piste se retrouvèrent dans la même situation embarrassante. Comme le même jockey débrouillard était encore de service, on le dépêcha encore une fois chez la ferme de son oncle avec la mission d'en revenir avec le bon gros percheron du dimanche précédent. Chose dite, chose faite. On lui camoufla les oreilles et on lui passa la crinière au peroxyde, histoire de varier la présentation. Au premier coup de trompette sacrée annonçant le départ, notre "Brise morte" prit les devants. Il avait l'expérience maintenant d'une course antérieure et se prit pour "Admiral Voyage" ou "Kello" ou "Ridan" ou... je ne sais plus qui... toujours est-il qu'au premier cinquième de mille, la langue lui traînait sur les sabots! Il ralentit donc quelque peu pour ne pas mourir du 'souffle'! Les autres en profitèrent pour le dépasser, du premier au dernier. Ce que voyant et ne l'entendant pas de cette oreille, le même jockey de la semaine précédente reprit le fouet et le cingla prestement. Surpris de ce mauvais traitement, "Brise Morte" se retourna et l'apostropha: "Pourquoi encore le fouet, y a personne en arrière!".

Championnat de tir à la volée

HAMILTON, Ont.—Pour la deuxième fois dans son histoire, le championnat de la zone est de tir à la volée de l'American Trapshooting Association aura lieu au Canada, du 26 au 29 juillet inclusivement, au Hamilton Gun Club.

Ce tournoi a eu lieu pour la première fois au Canada

Frank Whibley est vainqueur

TORONTO — Frank Whibley, un golfeur professionnel de 28 ans de Kitchener appartenant au club Westmount, a réussi hier un putt de 5 pieds, bon pour un birdie lui assurant la victoire contre l'assistant pro du club Northwood, Bob Panasiuk, au tournoi Millar de Toronto.

Bob Panasiuk, un assistant pro de 20 ans, jouant dans son premier tournoi, entraîné de l'arrière par 2 coups au 12ème trou, mais un "putting" des plus irréguliers de la part de Whibley, permit à Panasiuk de rattrapper ce dernier. De la jusqu'au 20e trou ils jouèrent à force égale, divisant les honneurs. Au vingtième trou cependant un coup de 163 verges propulsa la balle de Whibley à quelques 5 pieds de la coupe ou un coup roulé d'une extrême précision lui valut la victoire. Panasiuk, de son côté, frappa trop fort, dépassa le vert et dut se contenter de la normale, concédant ainsi le championnat à Whibley.

Spécialiste du botté

Les Alouettes de Montréal, de la CFE, ont annoncé qu'ils avaient embauché un spécialiste américain du botté afin d'enseigner à Martin Fabel d'Aylmer, Ont.

En effet, le pilote Perry Moss a révélé que Fabel pratiquera, au cours de la semaine, à Joliette, Qué., sous la direction de Zeke Brackett, assistant-instructeur à l'U. de Californie, Los-Angeles.

Fabel a obtenu une moyenne de 40,8 verges par botté jeudi soir lors de la partie hors concours avec Calgary, surtout parce que les joueurs de sûreté des tampeders jouaient trop loin en arrière et ramassaient le ballon après son contact avec le sol.

Entre-temps, l'équipe a appris que Bob Leblanc, blessé au genou pendant la joute, sera absent pour une période de deux semaines.

Enfin, Moss a également révélé qu'il a l'intention d'utiliser Bobby Lee Thompson comme demi-arrière offensif lors de la partie hors concours contre Winnipeg, ici, la semaine prochaine.

Les Giants triomphent de Pittsburgh

PITTSBURGH — Grâce à 4 coups de circuit, les Giants de San Francisco l'ont emporté hier sur les Pirates de Pittsburgh, au compte de 5-4. Felipe Alou a réussi son 17e, Willie Mays son 22e, Jim Davenport son 11e et José Pagan son quatrième.

Les Giants ont maintenant réussi 124 circuits en 100 parties. Dick Stuart a fait compter 3 des points des perdants avec un ballon sacrifice et son 15e circuit.

Juan Marichal (13-6) a arrêté Roberto Clemente qui avait frappé en lieu sûr au cours de ses 18 dernières parties.

A PITTSBURGH	AB	P	CS	PP
San Francisco	4	0	1	0
Kuenn CG	4	0	1	0
Mays CG	4	0	1	1
Cepeda 1B	4	0	1	1
P. Alou D	4	0	1	2
Davenport 2B	4	0	1	1
Orlando R	4	0	1	1
Bowman 2B	4	0	0	0
Marichal L	4	0	0	0
TOTAUX	35	5	7	5
PITTSBURGH	AB	P	CS	PP
Virgón CG	4	1	1	0
Groat AC	4	1	1	0
Skinner CG	3	1	2	0
Stuart 1B	4	0	0	0
Clemente CD	4	0	0	0
Burgess R	4	0	0	0
Hoak 3B	4	0	0	0
Merritt 2B	4	0	0	0
Haddix L	4	0	0	0
Sturdivant L	0	0	0	0
A-Goss	0	0	0	0
Slak L	0	0	0	0

B-Logan	1	0	0	0
Face L	0	0	0	0
TOTAUX	32	4	7	4
A-Sacrifice pour Sturdivant à la 10e, B-retraité pour Slak à la 10e.				
San Francisco	611	120	000-5	
Pittsburgh	101	002	000-4	
E-Hoak, Orlando, R-A-San-Francisco 27-9, Pittsburgh 27-14, LSB-San Francisco 4, Pittsburgh 4.				
2B-P. Alou, Mats. Davenport, Pagan, Stuart, Skinner, Cepeda, S-Goss, De-Stuart.				
	ml	cs	ppm	bb rh
Marichal (G, 13-6)	9	7	4	1 4
Haddix (P, 7-4)	4	4	3	1 1
Sturdivant	4	0	0	0 0
Slak	2	0	0	0 0
Face	0	0	0	0 1
A-Walsh, Conlan, Burkhardt et Pelekoudas. T-2:20. A-27.973.				

LAVAL-SUR-LE-LAC

Le club est dans sa 45ième année

Les meilleurs golfeurs du monde se disputent un montant total de 30.000 et la coupe d'or Seagram à partir du 26 juillet prochain au Club de golf Laval-sur-le-Lac. Le club célèbre cette année son 45e anniversaire et sera l'hôte de l'omnium de golf canadien pour la première fois.

L'orgueil de tous les Canadiens français, le club fut fondé en 1917 par un groupe de montrealais avertis, est l'un des plus beaux parcs de golf en Amérique du Nord.

Le Club possède environ 188 arpents qui forment un rectangle irrégulier borné à l'ouest et au sud par le chemin de fer du Canadien National, à l'est par la Montée Graveline, et au nord par la Rivière des Millelles.

Il fallut un travail ardu pour défricher tout ce terrain et le transformer en parcours de golf.

Au cours des travaux, on prit grand soin d'épargner les beaux arbres qui ornent le terrain du Club, ce qui explique qu'aujourd'hui nous y retrouvons, touffus et embellis par le temps, de superbes érables, des ormes majestueux et des chênes robustes et centenaires, et aussi une quantité d'arbustes odoriférants et décoratifs. Vers 1920, on y ajouta plus de 3.000 peupliers qui devaient servir d'écran contre la fumée des locomotives et le pollen de mauvaises herbes que le vent pourrait transporter du côté du Club.

INSCRITS AU RICHELIEU

PREMIERE COURSE
C-3 Trot — \$700
2 Snappy Frost G. Boyce 3-1
1 Kikka Vote M. Pusey 4-1
3 The Mighty Man A. Hanna 7-2
7 Missouri Hanover

LIGUE NATIONALE
PREMIERE
St. Louis 020 011 020-7 16 1
Houston 000 000 000-9 4 0
Jackson et Sawicki Kemmerer, Umbricht (3) Tiefenauer (9) et Campbell. G-Jackson (9-8), P-Kemper (9-8), Clr. St-Boyer (17) Sawicki (8).

DEUXIEME
St. Louis 020 011 020-7 16 1
Houston 020 023 000-7 12 0
Simmons, Ferrares (6) Shantz (7) et Oliver. Jackson, Golden (6) et Smith. G-Jackson (15-12), P-Simmons (8-6), Clr. St-Boyer (18).

Los Angeles 000 300 000-3 10 0
Chicago 100 000 000-1 8 1
Drysdale, Perranoni (8) L. Sherry (9) et Ruesch. Tisworth, Elston (9) et Bertell. G-Drysdale (17-4), P-Elsworth (5-14), Clr. CH-Brock (9).

New York 010 310 000-3 11 2
Cincinnati 000 020 010-3 7 0 0
Anderson et Cannizzaro, Purkey et Edwards. G-Purkey (15-3), P-Anderson (13-10), Clr. NY-Thomson (17), Thronberry (5), CIN-Finson (18).

San Francisco 122 001 000-6 11 0
Pittsburgh 402 000 000-7 12 1
O'Dell, Miller (3), Larsen (10), Pierce (11), Rolin (11), P-Hallier, McBean, Lambie (3) Olivo (6) Pace (10) et Leppert, Burgess (5), P-Larson (8-2), P-Larson (4-2), Clr. SP-Cepeda (21) Hallier (8).

Milwaukee 403 001 000-8 14 0
Philadelphia 000 100 000-1 3 0
Seahn et Grandell, Hamilton, Owens (4) Short (5) et Dalrymple. G-Spaulding (8-11), P-Hamilton (6-8), Clr. Mil-Adcock (2) (15) Grandall (4), PHA-Gonzalez (15).

Résultats au Richelieu de samedi

PREMIERE COURSE
7 Honest Pete 7.40 4.00 2.78
1 Queen Round 4.40 3.00
2 Patoka Ed 3.00

DEUXIEME COURSE
3 Chris Emory 10.30 3.30 3.00
3 Gyday Brewer 3.00 3.00
8 Some Chance 3.20
Paris double 430.50
Temps: 2:05

TROISIEME COURSE
4 Jerry Peter 20.00 12.10 3.60 3.20
2 Sugar Prince 3.00 3.20
3 Bold Boy 4.90
Temps: 2:07

QUATRIEME COURSE
5 Miss Princess Alice 3.70 3.80 3.10
3 Henley Adam 3.60 3.60
6 Wavamp 3.80
Quinnella: 449.00
Temps: 2:05

CINQUIEME COURSE
4 Malcolm Hays 9.20 5.50 4.00
2 Frisco Chief 8.90 4.30
3 Goss Hunter 4.30

SIXIEME COURSE
1 Fays Best 3.20 2.80 2.60
2 F. Chief 3.00 3.00
4 Mr. Richard 3.10
Temps: 2:04

SEPTIEME COURSE
3 Bobby L. Roe 9.20 4.50 4.00
5 Miss Alice Masey 8.20 4.40
6 Tavoce 8.00
Quinnella: 414.10
Temps: 2:07

HUITIEME COURSE
7 Senator Frost 4.90 3.10 3.00
1 Ava Song 3.70 3.50
6 Intrusion 11.80
Temps: 2:03

NEUVIEME COURSE
1 Darn Safe 8.10 4.50 3.50
2 W. Jai 30.00 10.00
8 Amulet Hanover 8.20
Quinnella: 420.00
Temps: 2:05

DIXIEME COURSE
2 Kay Command 8.20 3.50 3.40
2 Wavko 3.00 3.00
4 Ira 3.10
Exacta: 823.50

LAVAL-SUR-LE-LAC
PREMIERE COURSE
1 Kikka Vote M. Pusey 4-1
3 The Mighty Man A. Hanna 7-2
7 Missouri Hanover

LIGUE NATIONALE
PREMIERE
St. Louis 020 011 020-7 16 1
Houston 000 000 000-9 4 0
Jackson et Sawicki Kemmerer, Umbricht (3) Tiefenauer (9) et Campbell. G-Jackson (9-8), P-Kemper (9-8), Clr. St-Boyer (17) Sawicki (8).

DEUXIEME
St. Louis 020 011 020-7 16 1
Houston 020 023 000-7 12 0
Simmons, Ferrares (6) Shantz (7) et Oliver. Jackson, Golden (6) et Smith. G-Jackson (15-12), P-Simmons (8-6), Clr. St-Boyer (18).

Los Angeles 000 300 000-3 10 0
Chicago 100 000 000-1 8 1
Drysdale, Perranoni (8) L. Sherry (9) et Ruesch. Tisworth, Elston (9) et Bertell. G-Drysdale (17-4), P-Elsworth (5-14), Clr. CH-Brock (9).

New York 010 310 000-3 11 2
Cincinnati 000 020 010-3 7 0 0
Anderson et Cannizzaro, Purkey et Edwards. G-Purkey (15-3), P-Anderson (13-10), Clr. NY-Thomson (17), Thronberry (5), CIN-Finson (18).

San Francisco 122 001 000-6 11 0
Pittsburgh 402 000 000-7 12 1
O'Dell, Miller (3), Larsen (10), Pierce (11), Rolin (11), P-Hallier, McBean, Lambie (3) Olivo (6) Pace (10) et Leppert, Burgess (5), P-Larson (8-2), P-Larson (4-2), Clr. SP-Cepeda (21) Hallier (8).

Milwaukee 403 001 000-8 14 0
Philadelphia 000 100 000-1 3 0
Seahn et Grandell, Hamilton, Owens (4) Short (5) et Dalrymple. G-Spaulding (8-11), P-Hamilton (6-8), Clr. Mil-Adcock (2) (15) Grandall (4), PHA-Gonzalez (15).

Los Angeles 000 300 000-3 10 0
Chicago 100 000 000-1 8 1
Drysdale, Perranoni (8) L. Sherry (9) et Ruesch. Tisworth, Elston (9) et Bertell. G-Drysdale (17-4), P-Elsworth (5-14), Clr. CH-Brock (9).

New York 010 310 000-3 11 2
Cincinnati 000 020 010-3 7 0 0
Anderson et Cannizzaro, Purkey et Edwards. G-Purkey (15-3), P-Anderson (13-10), Clr. NY-Thomson (17), Thronberry (5), CIN-Finson (18).

Nouvelles en abrégé

LOS ANGELES (PA) — Le champion invaincu Cassius Clay de Louisville, dans le Kentucky, a battu, par K.O. au cinquième round, son adversaire argentin Alejandro Lavorante dans un match qui devait normalement comprendre 10 reprises.

Le jeune poids-lourd de 20 ans — il pèse exactement 199 livres — a terminé son combat en champion, une minute et 48 secondes après le cinquième coup de gong marquant le début des rounds.

Au cours du match, il a envoyé deux fois l'Argentin au tapis, la dernière fois pour le compte.

C'était là la 15e victoire consecutive du bœuf de Louisville et son adversaire de 208 livres est le 12e qu'il "knock-out".

HULL — M. Richard Danis, 22 ans, de Hull, a pêché un esturgeon de 45 livres dans l'Ouatouais, à Orléans. Il a fallu une demi-heure à M. Danis pour ramener ce poisson de 51 1-2 pouces.

QUEBEC (PC) — La direction du Tour du St-Laurent a laissé savoir, que 69 coureurs se sont inscrits jusqu'ici dans cette classique, dont le neuvième départ annuel aura lieu le 4 août au matin.

Le parcours de 1,055 milles nécessitera une semaine.

L'Angleterre, l'Autriche, la Russie et la Suisse comptent quatre coureurs chacun.

L'Italie et la France auront, chacune, un représentant dans la classique tandis qu'au moins 24 concurrents canadiens prendront le départ.

Les coureurs du pays de l'Onclé Sam seront les plus nombreux avec 27 inscriptions jusqu'ici.

Les coureurs européens partiront tous ensemble de Paris, en fin de semaine prochaine, sur le même avion.

La classique de l'an dernier a été remportée par Elzidio Bolzone, de Toronto.

De ces cendres est né l'édifice majestueux dont l'ouverture officielle remonte au 15 mai 1933, et qui fait aujourd'hui honneur à ceux qui se sont dévoués à sa construction et ont contribué par leurs efforts à faire de Laval-sur-le-Lac non seulement un célèbre club de golf mais une véritable institution qui porte fièrement et à juste titre sa devise: "A nul autre ne cède".

On y ajouta d'abord du côté ouest ce qui fut véritablement le premier chalet du Club relié au camp original par un hall d'entrée. Les additions subséquentes au chalet aboutirent, vers 1930, à une magnifique et somptueuse bâtisse qu'un incendie désastreux devait nous ravir le 10 septembre 1951.

De ces cendres est né l'édifice majestueux dont l'ouverture officielle remonte au 15 mai 1933, et qui fait aujourd'hui honneur à ceux qui se sont dévoués à sa construction et ont contribué par leurs efforts à faire de Laval-sur-le-Lac non seulement un célèbre club de golf mais une véritable institution qui porte fièrement et à juste titre sa devise: "A nul autre ne cède".



"Je ne te ferai pas de grand discours, mais songe à toute la fortune que je t'ai placée sur le nez!" semble dire ce marmot. Un bon conseil ne nuit jamais.

Bruce Kidd et Jerome en vedette

TORONTO — Bruce Kidd, l'étoile de piste et pelouse de l'université de Toronto, a établi un record canadien pour la distance du mille en le couvrant en 4.01 minutes alors qu'il a remporté une victoire surprise sur Bill Dotson de l'université de Kansas à Toronto hier soir lors des rencontres annuelles organisées par les corps de police de Toronto-Détroit.

Bruce Kidd qui connaît généralement le plus de succès sur des distances de 3 milles et plus tirait de l'arrière au début de la course qui réunissait neuf partants; cependant dès le second tour de piste, il avançait en deuxième place et vers la marque de 1000 verges s'empara de la tête du peloton, devançant Bill Dotson. Il perdit toutefois son avance pour quelques secondes mais dans un élan de dernière heure reprit la tête pour finir avec une avance de d'à peu près dix pieds sur Dotson.

VANCOUVER — Harry Jerome a réussi ses deux meilleures performances de sa carrière samedi alors qu'il a gagné les deux épreuves de 100 et 820 verges aux championnats de piste et pelouse de l'ouest du Canada, établissant deux nouveaux records canadiens. Il vint à un cheveu du record mondial dans l'épreuve du 100 verges et ne fut qu'un dixième de seconde plus lent que le record mondial dans le 220 verges.

L'étoile de 22 ans de Vancouver-Nord, maintenant courant sous les couleurs de l'université de l'Oregon, a couru le 100 verges en 9.13 secondes et le 220 verges en 20.9 secondes. Ce qui battait son propre record canadien de 9.5 pour le 100 verges et de 21.2 pour le 220 verges.

grâce à son mélange d'orges sélectionnées

Le secret d'une bière douce, DOW le possède par son mélange d'orges sélectionnées choisies et cultivées pour leurs qualités exceptionnelles. Voilà pourquoi, si une bonne bière est agréable, une bonne DOW l'est davantage.



Informations religieuses

Les Foyers Notre-Dame à Notre-Dame-du-Cap

Son Exc. Mgr Albert Sanschagrin, o.m.i., évêque administrateur d'Amos, a présidé, hier, le ralliement des "Foyers Notre-Dame Canadiens", au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap. A la messe de pèlerinage à l'autel de la statue miraculeuse, une touchante cérémonie avait lieu au moment de l'offertoire; l'après-midi, des époux eux-mêmes ont donné des commentaires d'un chapellet médité.

Les Foyers Notre-Dame Canadiens déjà répandus dans neuf diocèses ont été fondés par M. Albert Lapointe, p.s., leur directeur actuel, avec 22 foyers, au sanctuaire même du Cap-de-la-Madeleine, à l'occasion de l'anniversaire de 1954. Cette association groupe de jeunes époux ou des gens mariés depuis moins de 20 ans qui désirent atteindre une compréhension plus grande entre époux et une orientation plus juste dans l'éducation des enfants; refaire leurs forces spirituelles par la fréquentation régulière des sacrements; stimuler dans l'apostolat du témoignage et l'occasion de conduire d'autres foyers en retraite fermée conjuguale; enfin une entraide entre foyers unis et aimants, qui sont heureux et qui ont le même idéal de vie chrétienne. Ce mouvement de spiritualité conjuguale et d'apostolat familial lors de sa réunion à Notre-Dame-du-Cap, a renouvelé sa foi et le dévouement de ses adhérents à l'idéal qui l'anime.

Pour le saint Christophe: appel à la prudence en auto

A l'occasion de la fête de saint Christophe, patron des voyageurs, le 25 juillet, "Prudentia" invite tous les automobilistes à se mettre de nouveau sous la protection de ce grand saint. La route est peut-être l'endroit où les bénédictions du ciel sont le plus nécessaires, particulièrement à cette période de l'année où les dangers d'accidents s'accroissent. Cependant, le Comité provincial de la sécurité routière rappelle aussi aux automobilistes que la protection de saint Christophe ne servirait de rien si les intéressés ne font preuve de la plus grande prudence au volant; les conducteurs méritent ainsi les grâces d'état nécessaires à la sauvegarde de leur propre vie et de celle des leurs.

Programme quinquennal des catholiques sud-américains

CUERNAVACA (Mexique) — La Commission pontificale pour l'Amérique latine a établi un programme d'aide à ce continent. Ce programme, conçu sous forme de plan quinquennal, nécessitera un montant total de \$500,000. L'importance de ce programme ressort du fait que les quelque 100 millions d'habitants de l'Amérique latine constituent environ 35 p.c. des catholiques de toute la terre. Parmi les points figurant dans ce programme, il y a, entre autres, la formation de prêtres et de laïcs, le développement de l'action sociale, la formation religieuse, la prise de conscience de l'importance des moyens modernes de diffusion de la pensée: presse, radio, cinéma et télévision.

AVIS DE DÉCÈS

BOURQUE — A Montréal, le 22 juillet 1962, à l'âge de 80 ans, est décédé, M. Adolphe Bourque, époux de Carmélite Charland; père du P. Gerard Bourque, s.j., missionnaire à Formose, de sœur Marie-Jeanne; sœur Cécile; sœur Simone (des sœurs Notre-Dame du Bon Conseil); Fernand et Mme Jean Landry (Rita). Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 juillet. Le convoi funéraire partira des salons Roland Bisson Inc., No 1415 est, rue Fleury, à 8 heures 30, pour se rendre à l'église des St-Martyrs Canadiens, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU — A Montréal, le 21 juillet 1962, est décédé M. Eugène Mathieu, époux d'Amanda Champagne, 1852, rue Rachel est, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 juillet. Le convoi funéraire partira des salons J.-Paul Marchand, No 4228, rue Papineau à 8 heures 50, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROMANO — A Naples, Italie, le 19 juillet 1962, à l'âge de 75 ans, est décédé, G. Julio Romano, époux en 1ère noce, de feu Jeanne Simard et en 2e noce de Jeanne Girard, professeur de musique de l'université McGill pendant plusieurs années, fondateur de la symphonie de Montréal et président de la compagnie Sleepex. Il laisse trois fils, Arthur, Jean et Mario. Il est exposé au salon J.S. Val-Lé Limitée, No 6821, rue St-Hubert. Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.

LE CINQUANTAIRE D'UN FOYER ACADIEN

Malgré sa majorité française, Bathurst célèbre l'anniversaire de sa fondation dans un climat dominé par la minorité anglaise

De notre correspondant dans les Maritimes, JEAN HUBERT

BATHURST (Nouveau-Brunswick) — La petite ville industrielle de Bathurst, dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, vient de fêter son cinquantenaire d'incorporation municipale. Mais la véritable histoire de cette ville est beaucoup plus ancienne, remontant même aux premiers temps de la colonie, en 1620, alors qu'un récollet, le père Sébastien, y établit le centre de ses missions. C'est aussi à Bathurst que Nicolas Denys, nommé en 1654 gouverneur et lieutenant général des côtes et des îles du golfe Saint-Laurent, de Canso à Gaspé, établissait ses quartiers généraux.

Aujourd'hui, le nom de Bathurst est associé à une importante société de pâtes, papiers et contenants, et aux projets de la société Brunswick Mining and Smelting en vue de la mise en valeur des riches gisements de fer, plomb, zinc et argent du nord-est du Nouveau-Brunswick. Ces projets, qui entraîneraient l'aménagement d'un vaste complexe industriel dans la région de Bathurst, peuvent amener des placements de plus de \$200,000,000 et provoquer un véritable essor de la région.

Population française: 60 pour cent

C'est donc dans une atmosphère d'optimisme économique que se célèbre le jubilé de cette ville. Et cet optimisme économique, s'il est tempéré par certaines difficultés sur le plan ethnique, permet d'espérer que la population de langue française qui forme 60% des effectifs humains de la ville finira par obtenir pleine justice.

Centre régional de commerce pour ce qu'on appelle la "Côte nord" du Nouveau-Brunswick, Bathurst est également le siège d'un évêché et d'un important collège classique de langue française, l'université du Sacré-Coeur, qui compte un nombre de ses anciens élèves le premier ministre du Nouveau-Brunswick, l'hon. Louis Robichaud.

Les fêtes du cinquantenaire d'incorporation de cette ville, malgré certains aspects assez décevants pour la population de langue française, doivent cependant être considérées non seulement comme une manifestation du progrès économique et social de cette localité, mais aussi comme un témoignage de la puissance de survie de la culture française chez les Acadiens du Nouveau-Brunswick et de tous les efforts passés et présents pour leur anglicisation.

Mot d'ordre: angliciser les Acadiens

Dans cet ordre d'anglicisation, les deux principales paroisses de cette ville ont été, pendant de longues années, et malgré la majorité de langue française de leur population, confiées à des curés irlandais de langue anglaise. Ce sont ces pasteurs qui, dans leur travail d'anglicisation, firent venir dans la paroisse Sainte-Famille d'abord, puis dans celle du Sacré-Coeur ensuite, les Sisters of Charity de Halifax pour prendre la direction des écoles catholiques. Le mot d'ordre était simple: angliciser les Acadiens. Et ils avaient pour cette tâche, à la fin du siècle dernier et au début de celui-ci, l'appui des évêques du temps.

Mais ils avaient compté sans la résistance acadienne, passive, opiniâtre, de tous les instants. Qu'il y ait eu des effets, il ne faut pas s'en étonner. Il faut plutôt s'étonner du grand nombre qui sont restés français de cœur, si non toujours d'expression. Ils y ont été aidés par la présence de l'université du Sacré-Coeur qui constituait, dans la banlieue, un flambeau de culture française.

Le point tournant de leur résistance passive et le début de la nouvelle renaissance acadienne à Bathurst a été, en 1938, le transfert du siège épiscopal de Chatham à Bathurst par feu Son Exc. Mgr C. A. LeBlanc, premier évêque acadien du diocèse. Son Exc. Mgr C. A. LeBlanc, qui a succédé à Mgr Chiasson en 1942, a donné un nouvel élan à cette renaissance qui s'opère à la douce, sans rien brusquer, mais sûrement.

L'apport de l'université du Sacré-Coeur

Cette renaissance est aidée par la présence à Bathurst de l'université du Sacré-Coeur, collège classique à charte universitaire dirigé par les pères Eudistes, venus de France. Pendant longtemps, cette institution comme d'autres semblables aux Maritimes, a mis sur le bilinguisme pour attirer les Canadiens français du Québec désireux d'apprendre l'anglais et augmenter ainsi un peu ses maigres revenus. Aujourd'hui, cependant, on insiste davantage sur le caractère français du collège qui, par son cours régulier comme par ses autres activités: cours d'été au personnel enseignant acadien, cercles d'éducation populaire, cours du soir extra muros pour le personnel enseignant, etc., contribue à relever le niveau culturel français chez les Acadiens du nord de la province.

Et pourtant, malgré le progrès accompli, le groupe acadien est encore loin d'avoir sa juste part à Bathurst. Le commerce et l'industrie de la ville sont dominés par l'élément anglais. Le conseil de ville est formé exclusivement d'anglophones; la commission des écoles, la Chambre de commerce, sont aussi dominées par les Anglais. L'élément français qui constitue 75% de la population métropolitaine de Bathurst ne compte pas beaucoup dans l'organisation sociale et municipale de la ville.

Les Acadiens ont courbé la tête

Si l'on a pu écrire, dans le programme-souvenir du jubilé où il n'y a du français que sur sept des 68 pages: "There is no real or religious life..." c'est précisément parce qu'à Bathurst, la population acadienne ne s'est pas affirmée mais a toujours courbé la tête devant son concitoyen de langue anglaise qui a ainsi pu agir à sa guise, organisant tout pour que ça fasse son affaire, sans se préoccuper des aspirations culturelles légitimes du groupe français.

C'est peut-être un peu la faute des Acadiens, mais est-il normal que le comité de 25 membres d'une ville dont 60% de la population est de langue française ne compte que sept membres de cette langue? L'élément français qui constitue 75% de la population métropolitaine de Bathurst ne compte pas beaucoup dans l'organisation sociale et municipale de la ville.

Deux médecins de Montréal vont à Moscou présenter leurs travaux sur le cancer

Deux chercheurs de Montréal présenteront des communications concernant leurs travaux sur le cancer qui aura lieu cette semaine à Moscou. Il s'agit du Dr Ian Henderson, de l'hôpital Général de Montréal et du Dr Ivar Kicks, de l'Institut de recherches de cette institution. Leurs travaux portent sur les techniques permettant de déterminer les genres de tumeurs malignes au poulmon.

Chomedey à Toronto

Pour la première fois dans les annales municipales de Québec, une cité utilisera le truchement de l'Exposition nationale annuelle de Toronto pour faire valoir les avantages d'établissement qu'elle offre à l'industrie.

Le Conseil municipal de la Cité de Chomedey qui dispose d'un parc industriel de dix millions de pieds carrés en voie d'aménagement selon un plan directeur pré-établi a voté la semaine dernière à l'unanimité de ses membres les sommes requises pour la création et l'entretien d'un kiosque à l'Exposition qui se tiendra cette année du 17 août au 3 septembre.

L'on sait que le premier ministre de la province de Québec, M. Jean Lesage, présidera cette année à l'inauguration de l'Exposition nationale de Toronto, créant lui-même de ce fait un précédent.

LOUIS VENNE, de Montréal, est l'un des trois scouts du Canada qui ont été choisis pour représenter notre pays au premier camp international des chefs de patrouille à Blair Atholl, en Ecosse, jusqu'au 28 juillet. Les deux autres scouts de langue anglaise viennent respectivement de Toronto et de Victoria.



Le brigadier J. A. Dextraze, commandant intérimaire de la région militaire du Québec, accompagné du major H. Chassé, officier d'état-major en charge des cadets du Québec, passe en revue les cadets ambassadeurs. A l'avant-plan, le cadet Pierre Langlais.

Lévesque: l'Hydro-Québec n'est pas une société de bienfaisance

BAIE-COMEAU — En présence de quelque 150 camionneurs mécontents, le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque, a déclaré en fin de semaine que l'Hydro-Québec n'est pas une société de bienfaisance et que ce sont des motifs d'économie qui ont amené l'Hydro-Québec à ne pas "débitier en tranches" les contrats de la Manicouagan.

Prenant la parole devant un groupe de camionneurs de la Côte Nord qui se plaignent de ce qu'un trop petit nombre d'entre eux obtiennent des contrats de camionnage en marge de la construction de l'énorme centrale de la Manicouagan, le ministre a soutenu que "deux ministères avaient fait de l'argent" lors de la construction de la centrale électrique de Bersimis, durant les années 1950-1955.

Le ministre a rappelé que lors de la construction de Bersimis, sous l'Union Nationale, des médecins et des avocats étaient propriétaires de flottes de camions dont on s'est servi pour le projet.

Le ministre a en effet fait savoir aux camionneurs qu'il en coterait \$350,000 de plus à l'Hydro-Québec, si elle écoutait leurs réclamations. "C'est du gaspillage", a-t-il ajouté. Le ministre a poursuivi: "On a vu des choses comme cela à Bersimis, où un couple de ministres, des dentistes, des mé-

decins et des avocats se sont transformés en camionneurs, en se faisant remplacer, naturellement. Croyez-vous que c'était au bénéfice des camionneurs de la région?"

Puis M. Lévesque se fâche et déclare: "Si vous soutenez que je vous ai apporté la misère, ou vous avez la mémoire courte, ou vous vous laissez impressionner par des imposteurs."

Le ministre, qui a été bien reçu malgré tout, a tenté tant bien que mal de faire comprendre à son auditoire que même si le dollar dépensé pour l'éducation ne règle pas le problème des camionneurs, ce dollar pourra éviter aux enfants des camionneurs de connaître les mêmes problèmes que leurs pères.

Les camionneurs du comté du Saguenay croient que l'Hydro-Québec devrait donner des contrats aux gens de la place, même si ça coûte plus cher. En somme, ils veulent que l'Hydro les subventionne.

Mis au courant de cette question, le ministre a expliqué que son auditoire que la région ne peut faire vivre qu'un certain nombre de camionneurs.

Il ajoute: "Je vous enverrai bientôt quatre experts qui vont examiner la situation afin de déterminer le nombre de camionneurs dont la région a besoin. C'est le bon sens économique."

Selon M. Lévesque, il y a une bien d'autres développements dans la région, de gros développements. La situation économique est mauvaise pour l'instant dans toute l'Amérique du Nord. Le problème des camionneurs n'est pas pire qu'ailleurs: ils sont même privilégiés sous certains aspects.

A un moment donné, M. Lévesque s'est écrié: "Si nous n'avons pas notre politique, j'espère que vous obtiendrez vos dividendes du Crédit social ou peut-être que le programme d'austérité de M. Diefenbaker peut résoudre vos problèmes."

Baie-Comeau est une des 26 circonscriptions du Québec qui ont élu un créditiste lors des élections du 18 juin.

"Essayez de comprendre que vous faites partie d'un tout", a ajouté le ministre, qui a affirmé: "A Montréal, il y a des

Les aides-infirmières de Granby décident d'adhérer au syndicat

GRANBY. — Un groupe de 18 aides-infirmières de l'hôpital St-Joseph, à Granby, restera à l'emploi de cette institution après avoir accepté de verser des cotisations à un syndicat dont elles ne font pas partie.

Elles avaient refusé de cotiser auprès du Syndicat des employés des institutions religieuses CSN et étaient, pour cette raison, menacées de renvoi. Un accord collectif signé entre le syndicat et l'hôpital prévoit en effet que tous les employés doivent verser des cotisations à cet organisme, à l'exception des infirmières, des techniciens, des commis brevetés et des secrétaires.

Ces aides-infirmières ont accepté en fin de semaine, après une quinzaine de jours de négociations, de cotiser au

près du syndicat. Au départ 34 aides-infirmières étaient impliquées dans cette affaire, mais 16 d'entre elles ont quitté leur emploi et ont trouvé du travail dans d'autres hôpitaux du Québec.

La J.R.C. en congrès

QUEBEC. — Quelque 10,000 jeunes ruraux sont attendus à Québec à l'occasion des célébrations qui marqueront le 25ème anniversaire de fondation de la Jeunesse rurale catholique les 11 et 12 août prochains.

Des séances d'étude, dont le thème général sera: "Une jeunesse rurale responsable face à l'avenir de son milieu", sont inscrites au programme.

Des délégations de Moncton, Edmundston, au Nouveau-Brunswick, d'Ottawa, de Hearst et d'Alexandria, en Ontario, de St-Basile, au Manitoba, et de St-Paul, en Alberta, doivent participer aux célébrations.

Employés municipaux

Le congrès annuel des employés de corporations municipales et scolaires aura lieu à Rimouski du 26 au 28 juillet. Il s'agit du troisième congrès du genre: 75 syndicats y seront représentés par quelque 200 inscrits.

Le congrès étudiera notamment la législation ouvrière relativement à la fonction publique, un programme de recrutement et la politique d'expansion à adopter auprès des employés des services publics, l'étude de certains projets notamment les bénéfices sociaux, une proposition d'un projet d'éducation politique et autres questions du genre.

Café-Thé Confiture
ADOPTER LES PRODUITS
DESJARDINS
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESJARDINS
MONTREAL

Dupuis TRIOMPHE
dans le domaine
AUDITIF

SIGNET II
ZENITH
LE PLUS NOUVEAU
ET LE PLUS
PETIT APPAREIL
AUDITIF

SIGNET est un véritable bijou. Il ne pèse qu'un huitième d'once. Se dissimule derrière l'oreille. Pourvu d'un circuit transisteur miniature, il vous apporte tous les avantages de ZENITH AU SON VIVANT. Manipulation des plus simples.

Pourquoi ne pas l'essayer et vous rendre compte par vous-même de ses avantages? Vous serez enchantés des résultats merveilleux obtenus avec SIGNET.

Tout auditif (sans frais ni obligation). Entrevue privée. Cordes et piles pour tous genres d'appareils.

LES APPAREILS AUDITIFS
ZENITH
AU SON VIVANT

Venez ou téléphonez
en composant
VI. 2-5151, local 316
RENDEZ-VOUS A DOMICILE
SUR DEMANDE

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES
HORACE LABRECQUE & FILS LTÉE
Courtiers d'assurances agréés
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
1411, rue Crescent
Victor 9-2371

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
Marion, Marion, Robic & Bastien
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL 25

DACTYLOGRAPHES
DACTYLOGRAPHES
"Tout pour le bureau"
Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, classeurs, pupitres, armoires, etc.
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
44, rue St-Jacques, Montréal
Tél. VI. 4-3491, R.-T. Armand

MEDECIN
Dr C. MELILLO
Gradué d'Europe
Généraliste, pédiatre, gynécologue, psychiatrie, neurologie, otolaryngologie, ophtalmologie, rhumatisme, alcoolisme, obésité, diabète, etc.
134, rue St-Jacques, Montréal
VI. 4-0334

PSYCHANALYSTE
PSYCHANALYSTE
H. C. VALOIS LONGTIN
Dépression psychique
Troubles de caractère
Orientation
418, SHERBROOKE EST — VI. 4-8818

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL

Petites annonces du "Devoir"

ARGENT A PRETER
Particulier a argent à prêter première et deuxième hypothèque. MO. 9-0375. 24-7-62

BICYCLETTE A VENDRE
Multivitesse "Torpedo", s'adresser 1111, rue St-Jacques, 4 et 10h. J.N.O. du lundi au vendredi.

BUNGALOW A VENDRE
REPERTIGNY — Bungalow 1 an, terrasse finie \$82.00 par mois — capital, intérêts et taxes inclus. J.N.O. 481-4334.

CHALET A VENDRE
Magnifique chalet d'été situé au lac Alouette, près St-Jérôme, grand vivier, cuisine, veranda et 3 chambres, grand terrain. Eau courante. Puits artésien. Prix raisonnable. S'adresser à Jean-Paul Beaucage, à Montréal, tél. MU. 1-0457, ou à St-Jérôme, G.E. 3-3471. J.N.O.

MAISON A VENDRE
STE-ADELE, face au lac Millette, maison été et hiver, avec cave, terrasse et foyer en pierre naturelle, 1 chambre de bain au 1er et salle de toilette au 2e, solarium, vaste terrain, partie boisée, finition de l'intérieur en pin américain, charmant endroit pour professionnel, 50 milles de Montréal par autoroute, facile d'accès, trajet 1 heure de Montréal, pour plus de détails, écrire: Case 346, Le Devoir, Montréal. 25-7-62

OUTREMENT SPRINGROVE CRESCENT
Magnifiquement situé sur la montagne, ce cottage semi-dégré contient 2 pièces spacieuses, 31, salles de bain, garage, joli jardin. Hall d'entrée, vivier très éclairé 19 x 16 avec foyer, salle à manger 17 x 12. Cuisine avec comptoir pour déjeuner et chambre de bonne adjointe. Le hall contient: chambre à coucher, salle de bain, salle de toilette, 4 autres chambres à coucher et grande salle de bain. Pièce dans le sous-sol, pour plus de détails, écrire: Case 346, Le Devoir, Montréal. 25-7-62

JACQUELINE LALLEMAND GUARDIAN TRUST COMPANY
618, rue St-Jacques, Montréal
VI. 2-8251 — soir: WE. 3-5281
Membre de la Chambre d'imprimeurs de Montréal. 25-7-62

SECRÉTAIRE DEMANDÉE
Secrétaire privée, bilingue, parlant et écrivant parfaitement le français, travaillant, sténographe, dactylo, correspondance, etc. Age: 21 ans ou plus, bonne diction, belle personnalité, beaucoup de jugement, situation de choix, écrire immédiatement donnant le plus de détails possibles sur expérience à case 145, station Youville, Montréal. 25-7-62

SPLIT-LEVEL A VENDRE
TERRASSE MAISONNEUSE — Matériaux terrain, 60' x 117', entièrement payé, 5 pièces, garage double, prix \$37,500. 4-6036. \$10,000, balance 5 ans, CL. 4-6036. 20-8-62

TAILLEUR
Faites transformer votre habit à la mode croisé en un joli complet à la mode simple, dans le dernier style. — SPECIALITE — Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
351, rue GUYOT. — DU. 8-2532 J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE
ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421 J.N.O.

TARIF
Annonces classées
434 Notre-Dame est "LE DEVOIR" — VI. 4-3361 (Commandes prises jusqu'à 3 heures la veille de la publication). ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de \$1.50 pour 5 lignes (25 mots). Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations initiales comptent pour un mot; les mots comptent pour autant de mots; chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajouter 25 cents. GROS CARACTÈRES — Une ligne en caractères gothiques 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à deux lignes. Anniversaires, grands-messes, renaissances, services, service funéraire, pour condoléances, etc.: 3 cents la mot; minimum: \$1.00.